

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université 8 Mai 1945 Guelma



Faculté des Lettres et des Langues
Département des Lettres et de la Langue Française

MEMOIRE
EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME DE
MASTER ACADEMIQUE

Domaine : Lettres et langues étrangères **Filière** : Langue française
Spécialité : *Didactique et langues appliquées*

Élaboré par :

- ❖ Merad Amina
- ❖ Merdes Rima

Dirigé par :
ABU-ISSA Sami

Intitulé

**L'influence du recours à la langue maternelle
Sur l'apprentissage du FLE
Au cycle moyen
Cas des élèves de 4^{ème} année moyenne
Wilaya de Guelma**

Soutenu le : 07/07/2019

Devant le Jury composé de :

Nom et Prénom	Grade	
M.Hamamdia Samir	M.A.A	Univ. de 8 Mai 1945 Guelma. Président
M. ABU-ISSA Sami	M.A.A	Univ. de 8 Mai 1945 Guelma. Encadreur
M.Mouassa Abdelhak	M.A.A	Univ. de 8 Mai 1945Guelma.Examinateur

Année universitaire : 2018/2019



Remerciements



Nous remercions d'abord Allah de nous avoir accordé l'aide, la patience et le courage durant nos études.

Notre profonde gratitude et notre respect vont en second lieu à notre Encadreur : M. ABU-ISSA Sami.

Nos remerciements vont aux membres de jury d'avoir accepté de lire et d'évaluer ce modeste travail.

Ainsi, nous remercions tous les enseignants de département de français, qui ont veillé à nous former.



Dédicaces



Je dédie ce modeste travail :

À ma raison d'être, ma raison de vivre, ma chère maman, qui m'a toujours motivé, qui m'a donné la force de continuer mes études.

À mon père pour les sacrifices qu'il avait consenti pour mon instruction et mon confort et bien-être.

À mes sœurs et frère, mes neveux et nièces et toute ma famille.

À Mon fiancé.

À Mes amies.

À Mon binôme qui est mon amie depuis l'enfance : Rim.

Et toutes les personnes qui m'aiment.

Amina



Dédicaces



Je dédie ce modeste travail :

À mes parents qui m'ont encouragé durant ces années d'étude.

À ma famille et ceux qui ont partagé avec moi tous les moments d'émotions lors de la réalisation de ce travail.

À mon petit neveu Bassem qui me donne l'énergie et la force.

À mon mari qui me donne de l'amour et de la vivacité.

À toutes mes amies qui m'ont toujours encouragé et à qui je souhaite plus de succès.

Rima

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE.....	09
I- PARTIE THEORIQUE.....	11
CHAPITRE I : La situation sociolinguistique en Algérie.....	12
1-La situation sociolinguistique en Algérie.....	13
1-1-Les langues en Algérie.....	13
1-1.1 L'arabe classique	14
1-1.2 L'arabe dialectal	14
1-1.3 La langue berbère ou tamazight.....	14
1-1.4 Les langues étrangères.....	15
2-Le statut du français en classe de langue en Algérie.....	16
CHAPITRE II : L'interaction entre langue LM et LE en classe de FLE...18	
I-Définition de certains concepts :.....	19
1. L'alternance codique.....	19
1.1-Les fonctions de l'alternance codique.....	20
1.2-L'alternance codique : une stratégie d'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère.....	23
2- Les interférences.....	24
3-L'interlangue.....	26
CHAPITRE III : La langue maternelle en classe de FLE	27
1- La langue maternelle.....	28
2- La relation entre langue maternelle et langue étrangère.....	29
3- L'impact de la langue maternelle sur l'apprentissage de FLE.....	31
4- Les représentations des apprenants dans les classes de FLE.....	33
5- L'institution pédagogique et l'utilisation de la LM en classe de LE.....	34

Conclusion.....	35
II- PARTIE EXPERIMENTALE.....	36
CHAPITRE I : Description de l'enquête et analyse des résultats.....	37
Introduction.....	38
1-Description du terrain.....	38
2-Description de l'échantillon.....	38
3-Description du corpus.....	38
4- Méthode de la recherche.....	39
5-Le questionnaire.....	39
6- Les objectifs du questionnaire.....	40
7- Résultats du dépouillement du questionnaire.....	40-54
8-Observation de classe.....	55-64
9-Résultats du dépouillement de l'entretien avec les élèves.....	64-72
10- Corrélation des résultats.....	73-74
Conclusion.....	75
CONCLUSION GENERALE.....	76
BIBLIOGRAPHIE.....	79-81
ANNEXE.....	82-96

Résumé :

Notre recherche a pour objectif, d'un côté, l'étude du phénomène du recours à la langue maternelle en classe de FLE au collège où nous avons constaté, lors de notre pré-enquête, sa présence sous forme d'une alternance codique (français-arabe) lors des interactions entre enseignant-apprenant en classe et de l'autre, de mettre en évidence son impact sur l'apprentissage d'une langue étrangère, le français dans notre cas, chez des apprenants arabophones de 4^{ème} année moyenne.

Afin d'atteindre nos objectifs, trois outils méthodologiques ont été utilisés :

- 1/ un questionnaire adressé aux enseignants pour dégager leurs représentations quant au recours à la langue maternelle durant le cours.
- 2/ un entretien semi-guidé effectué avec des élèves de 4^{ème} année moyenne.
- 3/ et des séances d'observation de classe.

Mots clés : langue maternelle- alternance codique – apprentissage du FLE.

ملخص:

نسعى من خلال بحثنا هذا إلى دراسة ظاهرة استخدام اللغة الأم في صف اللغة الفرنسية كلغة أجنبية في ميدان التعليم المتوسط ، حيث وجدنا بعد قيامنا بحصة ملاحظة لقسم سنة رابعة متوسط ، وجودها في شكل تناوب لغوي (الفرنسية-العربية) في التفاعلات بين المتعلم والمعلم أثناء الدرس ، و لتسليط الضوء على تأثيرها على تعلم اللغة الأجنبية ، الفرنسية في حالتنا ، بالنسبة لمتعلمي السنة الرابعة متوسط .

من أجل تحقيق أهدافنا، تم استخدام ثلاث أدوات منهجية:

1 / استبيان أرسل إلى المعلمين للتعبير عن آرائهم حول استخدام اللغة الأم خلال الدورة.

2 / مقابلة شبه موجهة أجريت مع تلاميذ الصف الرابع.

3 / و جلسات مراقبة الفصل.

الكلمات المفتاحية : اللغة الأم – التناوب اللغوي – تعلم اللغة الأجنبية الأولى اللغة الفرنسية.

Abstract:

Our research focuses on the use of the mother tongue in learning French as a foreign language, in the Algerian middle schools. As this phenomenon is embodied in the form of code switching (French-Arabic) during teacher-learner interactions in the classroom.

The research is based on a descriptive method, besides to an analysis of a questionnaire submitted to teachers and an interview conducted with learners in addition to the observation sessions; in order to find out the reasons behind using the mother tongue in classroom and its impact on the learning of French.

Keywords: mother tongue–code switching - learning French as a foreign language.

Introduction générale

Être enseignant d'une **langue étrangère**, ce n'est guère facile ou anodin parce que : *«l'enseignement se complique davantage du fait que cette langue n'est pas maternelle. Le terme étrangère qui la désigne n'est pas un hasard »*. (Julie. K, 1995 :5-6).

Donc, à cause de l'étrangeté de cette langue qu'il enseigne, l'enseignant va confronter dans sa classe une autre langue ; une langue déjà maîtrisée par l'élève : la langue à laquelle recourt tout apprenant d'une langue étrangère, c'est **la langue maternelle**.

Alors l'utilisation de la langue maternelle dans le domaine d'enseignement/apprentissage des langues étrangères (dans notre cas le FLE) a toujours suscité un débat entre ceux qui soutiennent son emploi et ceux qui l'interdisent.

Dans notre contexte algérien, les textes officiels ainsi que les inspecteurs veillent à ce que les classes de FLE soient monolingues, c'est-à-dire ils recommandent aux enseignants d'appliquer la méthode de « tout en français » ; mais entre ce qui est dit et la réalité dans les classes, il y a toujours une différence.

Dans le cadre de notre recherche, nous avons fait une **pré-enquête** dans quelques établissements de cycle moyen ; ce qui a vraiment attiré notre attention de prime à bord c'était que les élèves recouraient fréquemment à la langue maternelle (l'arabe dialectal ou classique) lors de la production orale en classe de FLE.

Cela nous a poussées à traiter ce sujet qui portera essentiellement sur la question suivante : Comment le recours à la langue maternelle influence-t-il l'apprentissage du FLE ? et de quelle manière ?

Autrement dit, le recours à la langue maternelle (l'arabe) est-il un facteur inhibant ou favorisant l'apprentissage du FLE ?

Cette même problématique (principale) donne lieu à d'autres questions de type :

- Pourquoi les apprenants recourent-ils fréquemment à la LM ?
- De sa part, l'enseignant n'est-il pas lui aussi contraint parfois de recourir à la LM qu'il partage avec ses apprenants ? Dans quel cas ?
- Quelles fonctions remplit l'alternance codique dans la classe de langue ?

Pour pouvoir répondre à ces questions nous allons effectuer une recherche qui s'inscrit dans le domaine de la didactique de l'oral auprès des élèves de cycle moyen, précisément les apprenants de 4^{ème} année moyenne.

Ainsi, nous optons pour une démarche descriptive et analytique : Un questionnaire sera soumis aux enseignants, des séances d'observation de classes et des entretiens avec quelques élèves de 4^{ème} année moyenne seront effectuées.

Nous savons bien que pour réussir toute enquête, il est nécessaire d'avoir une partie théorique solide. Pour cela, nous avons bien détaillé cette partie en la divisant en trois chapitres ; le premier traitera la situation sociolinguistique en Algérie, qui est un pays plurilingue par excellence, donc nous allons présenter les langues en présence en Algérie ainsi que le statut du français en classe de langue.

Le deuxième chapitre portera sur le phénomène qui résulte de l'interaction entre la langue maternelle et la langue étrangère en classe de FLE, « l'alternance codique », ses fonctions au service de l'apprentissage et de la communication et son utilisation comme une stratégie d'enseignement/apprentissage des langues étrangères.

Le dernier chapitre abordera les points suivants :

La langue maternelle et sa relation avec la langue étrangère, ainsi que son impact sur l'apprentissage du FLE. Les représentations des apprenants sur le FLE et enfin l'institution pédagogique et l'utilisation de la LM.

Nous voudrions vérifier à travers ce travail de recherche le rôle que joue la langue maternelle dans l'apprentissage du FLE. Alors notre but sera de montrer que le recours raisonné à la LM aidera les apprenants à mieux comprendre et maîtriser le FLE.

Partie théorique

CHAPITRE I :

1 .La situation sociolinguistique en Algérie

« Traversée par plusieurs peuples (Phéniciens, Romains, Vandales, Byzantins, Arabes, Portugais, Espagnols, Turcs et enfin Français) qui se sont succédés pour occuper un espace géographique déjà habité par des populations berbères, l'Algérie a été un carrefour de civilisations et un lieu de brassages sociolinguistiques que l'on peut percevoir dans la réalité des pratiques langagières actuelles .» (Taleb-Ibrahimi, 1995 ; Morsly, 1988).

D'un aperçu historique on arrive bien à affirmer que cette situation plurilingue en Algérie n'est guère un phénomène nouveau et ce n'est qu'une conséquence de cette succession d'invasions.

Khaoula Taleb Ibrahimi ajoute que :

« Les locuteurs algériens vivent et évoluent dans une société multilingue où les langues parlées, écrites, utilisées, en l'occurrence l'arabe dialectal, le berbère, l'arabe standard et le français, vivent une cohabitation difficile marquée par le rapport de compétition et de conflit qui lie les deux normes dominantes (l'une par la constitutionnalité de son statut de langue officielle, l'autre étrangère mais légitimée par sa prééminence dans la vie économique) d'une part, et d'autre part la constante et têtue stigmatisation des parlers populaires .» (1998 : 22).

Les propos de Khaoula Taleb Ibrahimi montrent la coexistence de plusieurs langues, qui se cohabitent dans une même société ce qui va engendrer nécessairement ce qu'on appelle l'alternance codique.

«Le nombre et le statut des langues en présence déterminent a priori les limites et les possibilités d'alternance codique.»(Selon J-C, Pochard. 1997 : 420).

C'est pour cette raison qu'on a trouvé nécessaire de traiter la situation linguistique en Algérie dans notre recherche.

1-1 Les langues en Algérie :

Dans notre pays, il existe des langues nationales et des langues étrangères ; les langues nationales sont :

1-1.1 L'arabe classique :

C'est la langue officielle depuis l'indépendance du pays en 1962, elle est enseignée de la première année du primaire jusqu'au baccalauréat.

« *C'est cette variété choisie par ALLAH pour s'adresser à ses fidèles* »¹. C'est donc une langue dotée d'une grande importance car elle est la langue du Coran. Elle est employée dans les administrations, l'enseignement religieux ; elle est réservée pour l'usage officiel dit l'arabe standard.

1-1.2 L'arabe dialectal : appelé aussi l'arabe algérien ou « darja » ; c'est la langue parlée par la majorité des Algériens. Elle est considérée comme leur langue maternelle.

« *D'autant que l'arabe dialectal algérien, la langue maternelle de la grande majorité des locuteurs, est devenu depuis 1988 l'outil de communication même du pouvoir qui se plaisait jusque-là dans l'utilisation d'une langue arabe classique. Châtiée, très éloignée de la population.* »²

Elle est utilisée dans des situations de communications informelles, c'est-à-dire entre amis et en famille, etc.

1-1.3 Le berbère ou tamazight :

« *Avec la lutte continue de certains militants berbérophones, le berbère est devenu « une langue nationale depuis avril 2002* ».³

Après une longue période de dévalorisation, le berbère a connu une évolution remarquable en 2002 ; ce n'est qu'en cette année qu'il est devenu la deuxième langue nationale du pays.

Cette reconnaissance a permis son intégration au système éducatif où certaines régions assurent un enseignement de la langue berbère au primaire, au collège et même à

¹K. Taleb Ibrahim, *Les Algériens et leur (s) langue (s)*, El Hikma, Alger, 1995, p.05.

²Queffelec A, Derradji Y, Debov V, Smali D, Dekdouk Y et Benchebra, 2002, *le français en Algérie, lexique et dynamique des langues*, édition Duc lot, p33. Cité par BlaicheLouiza, 2013, mémoire Master2 « l'impact du recours à la langue maternelle chez les élèves de la 5ème année primaire à Tizi-Ouzou ». Université de Bejaia, sous la direction de Mme Tatah.p7

³ S.CHAKER, *berbère aujourd'hui*, Paris, l'harmattan, 1989, P.05

l'université « licence en tamazight » et aussi sa diffusion sur les chaînes télévisées algériennes.

1-1.4 Les langues étrangères

L'histoire riche et mouvementée de l'Algérie et son passage par plusieurs colonisateurs a causé la naissance de différentes langues, parmi lesquelles on citera en tête de liste :

A- Le français : durant l'époque coloniale, l'Algérie a subi une politique de francisation et de déculturation en voulant effacer l'identité algérienne en attaquant sa langue et pour atteindre ce but la France a exigé la langue de Molière comme la seule langue de communication dans tous les secteurs, les administrations et les établissements scolaires.

Comme l'exprime le plus grand auteur algérien, Kateb Yacine :

« Mais l'enfant grandit, il faut aller à l'école française parce que la France domine depuis cent ans, parce qu'on parle français à la poste, pour prendre le tram, pour avoir un diplôme, pour travailler. Bon on est obligé de parler français. C'est une situation de fait. Il faut prendre ce gosse algérien qui est déjà façonné dans une mentalité arabe ou berbère, qui a déjà des racines, très sensibles dans ce domaine-là, qui est d'un coup basculé dans une autre langue. »⁴

Après l'indépendance, le gouvernement algérien voulait éliminer toutes les traces du colonisateur, en appliquant une politique d'arabisation qui a pour objectif de remplacer la langue française par la langue arabe, et pour cela on a fait de l'arabe la langue officielle nationale du pays et le français une langue étrangère.

Mais à vrai dire la succession de ces deux politiques de francisation et d'arabisation a créé une société bi/plurilingue qui alterne l'arabe et le français.

En plus de la langue française, on trouve:

⁴Yacine Kateb, interview Jeune Afrique, 26 mars 1967, 11° 324, c'est nous qui soulignons.

B- La langue anglaise :

En 1993 l'enseignement de l'anglais au primaire comme première langue étrangère devient possible, à titre optionnel.

Le choix est laissé aux parents, qui ont finalement choisi de privilégier la langue française ; par conséquent la langue de Shakespeare n'est enseignée alors qu'à partir du cycle moyen.

Ainsi, malgré son statut privilégié dans le monde entier, elle n'a pas occupé une grande place au sein de la société algérienne qui continue de préférer la langue française comme étant une langue de civilisation.

2- Le statut du français en classe de langue en Algérie

Si on veut vraiment parler du statut du français en Algérie, on se retrouve face à plusieurs questions portant sur ce sujet : est-ce que le français est vraiment une langue étrangère telle que l'anglais ?

Dans ce contexte Robert Bouchard (2005 : 273) avance que :

« L'intitulé FLS, un peu ambigu fait encore grincer des dents hors de France dans la mesure où comme dirait Robert Chaudenson (1992) il n'y a pas toujours correspondance entre le corpus et le statut. Dans un pays ou une région donnée, le français peut être effectivement langue seconde dans les faits, parce qu'il est présent à l'école et dans la vie sociale, à des doses différentes éventuellement, mais pour des raisons historiques, il peut ne lui être accordé politiquement qu'un statut de langue étrangère comme les autres. L'Algérie est bien sûr un des pays qui illustrent de la manière la plus caractéristique cette non-concordance, un pays où la question linguistique est une question politiquement épineuse qui connaît des évolutions par à-coups non pas en fonction des faits mais plus en fonction d'enjeux de politique intérieure et extérieure. »

Pourquoi est-elle alors enseignée dès la troisième année primaire juste deux ans après la langue arabe ?

Et pourquoi est-elle dominante à l'université, les administrations et employée dans la presse, les médias, etc. ?

La réponse à ces questions indique le poids et l'importance de cette langue en Algérie ; un pays qui est considéré comme le premier pays francophone après la France avec plus de 30 millions de locuteurs qui sont capables de parler une variété de français, alors ce statut de langue étrangère comme l'écrit Derradji : « ...reste absolument théorique et fictif. »

En dépit de la loi de la généralisation de l'arabe qui a un peu affaibli le niveau du français, elle reste encore la langue de prestige qui préserve toujours son statut de privilège.

Dans ce sens nous reprenons les propos de Rabah Sebaa :

*« Sans être la langue officielle, la langue française véhicule l'officialité. Sans être la langue d'enseignement, elle reste la langue de transmission du savoir. Sans être la langue identitaire, elle continue à façonner l'imaginaire culturel collectif de différentes formes et par différents canaux. Et sans être la langue d'université, elle est la langue de l'université. ».*⁵

Revenons maintenant à notre sujet qui est le statut du français dans le domaine d'enseignement et précisément au cycle moyen, on remarque que les élèves ont cinq heures de cours de français en plus de la séance de rattrapage, ce volume horaire nous indique l'importance qu'elle occupe dans le système éducatif.

⁵Rabah Sebaa: Culture et plurilinguisme en Algérie. In: TRANS. Internet-Zeitschrift für Kulturwissenschaften. No. 13/2002.

CHAPITRE II

L'interaction entre LM et LE en classe de FLE

Le contact des langues en Algérie a influencé directement les locuteurs algériens, qui ne cessent d'alterner français et arabe dans leurs discours.

En plus de la présence flagrante de l'alternance codique (désormais AC) au sein de la société et les classes des langues étrangères, on trouve également le phénomène de l'emprunt, du calque et des interférences linguistiques qui sont aussi omniprésents et qui montrent le résultat des bi/plurilinguisme en Algérie.

Nous définirons ces phénomènes linguistiques et nous focaliserons sur l'alternance codique au sein des classes de FLE pour pouvoir bien saisir le raison et l'impact des interactions du français et de l'arabe sur l'apprentissage des langues.

I-Champs de définition

1-L'alternance codique

L'alternance codique devient un phénomène fréquent, voire une stratégie naturelle de communication, lors des conversations quotidiennes des Algériens.

Ce terme introduit en 1956 par le linguiste américain E. Haugen. Il désigne : « *une situation de communication dans laquelle un locuteur utilise à l'intérieur d'une séquence, des unités plus ou moins longues (mots, phrases) dans une autre langue.* »

Pour sa part, M. Causa (2002) voit l'alternance codique comme « *les passages dynamiques d'une langue à l'autre dans la même interaction verbale* » (p. 2).

On peut donc dire que l'alternance codique c'est le va et vient entre deux codes linguistiques(ou plus) et le mélange de ces deux derniers dans un même discours. Plusieurs raisons peuvent être avancées quant à l'usage de ce phénomène. Il y a certainement des adeptes du «tout en LE» (Hamers & Blanc, 1983, Causa, 2002, etc.); pour eux l'alternance codique peut être un indice d'incompétence de l'apprenant en langue cible ; quant aux défenseurs (Cambra Giné, 2003) de cette interaction entre la LM et LE, ils voient que ce phénomène permet le recours à des stratégies compensatoires entre les langues connues de l'apprenant (Causa, 2002). Pour l'apprenant de LE, la LM constitue un point de repère fondamentale.

Entre tolérant et refusant de l'emploi de l'alternance codique en classe de langue, l'auteure Castellotti déclare :

« Si, comme je l'ai déjà noté, les changements de langue effectifs jalonnent très régulièrement le déroulement des cours de langue étrangère, leur présence obéit à une grande diversité, d'une classe à l'autre. Ainsi, dans certaines classes, la communication fonctionne quasi exclusivement en langue cible alors que, dans d'autres, l'usage de la langue première ou langue de référence sera très largement toléré, voire même dans certains cas encouragé ; certains enseignants se refusent systématiquement à recourir eux-mêmes à la L1 de leurs élèves tandis que d'autres en usent (et en abusent...) » (Castellotti 2001b : 19)

Dans le cadre de la didactique du FLE, l'alternance codique ou ce qu'on appelle le code-switching peut se manifester soit du côté de l'enseignant ou aussi du côté de l'apprenant, qui recourent à la LM durant les séances de français.

Nous nous intéressons beaucoup plus dans notre recherche aux raisons et fonctions qu'occupe L'AC dans une classe de FLE.

1-1 Les fonctions de l'alternance codique

Véronique Castellotti et Danièle Moore citent, dans leurs travaux, les fonctions que peut remplir l'alternance codique dans la classe de langue.

Selon elles, les alternances sont subdivisées en deux catégories :

Les alternances tremplins qui servent à l'apprentissage et les alternances relais qui facilitent la communication.

A- Alternance au service de la communication : alternance relais

Du côté de l'enseignant :

Le rôle que peut jouer ce genre d'alternance, du côté de l'enseignant est celui de rendre l'information plus compréhensible et d'être compris par les apprenants. Ce que F.Cicurel appelle le « schéma facilitateur »⁶.

⁶Cicurel, F. 1994. « Schéma facilitateur et métalangage dans l'apprentissage d'une langue étrangère ». In *Cahiers du Français Contemporain* n° 1, 103-118.

Comme nous sommes dans une situation de début d'apprentissage et vu l'âge des apprenants, l'enseignant se trouve face à une micro-communauté sociale. Donc il fait appel à la langue maternelle pour :⁷

- a) rétablir l'ordre dans la classe et faire des commentaires sur le comportement d'élèves;
- b) poser des questions d'ordre personnel ;
- c) évaluer la réponse d'un élève ;

Du côté de l'apprenant :

En ce qui concerne l'apprenant, il recourt à ce type d'alternance pour :

- a) demander une information ; par exemple : « nektbou en vert madame ! ». On écrit en vert madame !
- b) donner une information ; « madame rahi sonnet ». Madame elle sonne.
- c) demander quelque chose ; « kemlt nakder nokhrj ! ». J'ai terminé, est-ce que je peux sortir.
- d) dénoncer un camarade ; « madame rah yekoul en classe ». Madame il est en train de manger en classe.

B- Alternances au service de l'apprentissage ou Alternance-Tremplin

Du côté de l'enseignant

Comme l'on a déjà constaté, le recours à la langue maternelle est inévitable et nécessaire dans une classe de langues. L'enseignant, alterne les langues pour :

- a) **Expliquer** : lorsque l'apprenant se bloque et ne parvient pas à comprendre même en utilisant la gestuelle ; alors dans ce cas l'enseignant recourt à la LM pour débloquent cette situation d'incompréhension.
- b) **Rappeler ou expliquer une règle** : lorsqu'il y a des situations qui nécessitent l'usage de la langue maternelle. Par exemple lors de l'explication d'une règle grammaticale, l'enseignant se réfère aux règles de la langue maternelle et les compare avec celles de la

⁷Cité par Maarfia, N : « *La langue maternelle en classe de langue étrangère en classe de français en Deuxième année primaire : contribution à l'étude des alternances codiques* », Thèse Magister, université d'Annaba, 2007, p. 173.

langue étrangère. On peut citer l'exemple de l'adjectif qualificatif qui correspond en arabe au « sifa ».

c) **Donner une consigne** : si l'enseignant constate que la consigne qu'il a donné n'est pas bien comprise de la part des apprenants, il utilise la langue maternelle.

d) **Guider l'apprenant** : Par exemple : ouvrez vos livres sur la page soixante (sitoune) ;

Ici l'enseignant utilise l'alternance codique pour guider ses élèves qui ne savent pas compter en français.

e) **Clarifier** : ici, l'enseignant considère l'alternance codique comme une lumière qui éclaire des ambiguïtés et des confrontations entre deux choses, comme outil pour corriger l'incompréhension des apprenants.

Du côté de l'apprenant

Il utilise sa langue maternelle pour compenser son manque en langue étrangère, cette alternance résulte d'un manque de bagage linguistique. Donc, la langue maternelle a une fonction vérificative et compensatoire pour remédier à une insuffisance de type par exemple linguistique.

a) **Une fonction de vérification** : elle permet à l'apprenant de s'assurer s'il a bien saisi une consigne :- Madame ! « *nektbou eff* » ? on écrit (f) ?

b) **Une fonction d'explication** : elle est généralement sollicitée par l'enseignant qui cherche à savoir si les apprenants ont bien compris le mots ou non.

Par exemple : qu'est-ce qu'un mois ? c'est Dans ce cas-là l'apprenant va dire chahr.

c) **Une fonction de compensation** : pour combler ses insuffisances linguistiques.

Donc nous pouvons dire que la langue maternelle n'est pas uniquement utilisée de la part de l'apprenant mais également de la part de l'enseignant qui l'introduit pour des raisons didactiques et aussi comme une stratégie d'enseignement.

L'apprenant lui aussi utilise sa langue maternelle comme une stratégie d'appuie qui l'aide à apprendre une langue étrangère, pour s'assurer de sa réponse avant de la reformuler en langue cible.

1-2 L'alternance codique : une stratégie d'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère.

Auparavant, l'alternance codique était complètement refusée en classes de langues étrangères ; elle était considérée comme nuisible au bon déroulement du cours de langues. Aujourd'hui, de nombreux chercheurs la qualifient d'utile et de favorable pour un enseignement efficace d'un cours de langue étrangère.

Pour sa part, Castellotti (1997 : 406) ajoute que :

« Certains élèves parviennent à se construire des radeaux au moyen de ces alternance qui les transporte, au-delà d'une simple mise à flots, vers l'amorce d'une compétence plurilingue. L'alternance pourrait donc servir de pont vers le bilinguisme puis le plurilinguisme ».

Dans ce sens, l'alternance codique doit être exploitée comme un outil pédagogique et didactique, donc une ressource qu'il faut exploiter pour faciliter l'apprentissage de la langue et aussi comme stratégie communicative, pour ne pas rompre l'échange de conversation en classe.

Dans le même sens V.Castellotti écrit :

« Didactiser l'alternance [...] consiste à valoriser les stratégies qui permettent de faire évoluer la classe de langue vers un espace effectivement plurilingue, où les marques transcodiques ne relèvent plus d'effets de compensation mais deviennent les indices d'un parler bilingue en devenir. »⁸

Donc, on peut dire que l'alternance codique est employée pour aider la communication entre les participants et pour leur donner une possibilité de s'exprimer clairement.

« ... L'alternance codique doit donc être considérée comme une stratégie à part entière parmi les stratégies d'enseignement. » (Causa, 2002).

⁸ Castellotti, V, « D'une langue à d'autres, pratiques et représentations ». Rouen : Presses universitaires, 2001, p19.

Pour conclure, nous pouvons dire que l'alternance codique est une stratégie d'enseignement/apprentissage utilisée en classe de langue étrangère qui constitue une marque de compétence bilingue qui permet de transmettre les nouveaux savoirs et de créer une passerelle entre les deux langues ; à condition qu'elle soit utilisée prudemment et d'une manière raisonnée.

2- Les interférences

Le phénomène d'interférence apparaît lorsque deux langues entrent en contact, d'après le dictionnaire linguistique :

« On dit qu'il y a interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue-cible A un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue B. L'emprunt et Le calque sont souvent dus, à l'origine, à des interférences. Mais l'interférence reste individuelle et involontaire, alors que l'emprunt et le calque sont en cours d'intégration ou sont intégrés dans la langue A. »⁹

Cela veut dire que l'interférence est l'influence d'une langue maternelle sur une langue étrangère. Le dictionnaire de didactique des langues la définit comme :

« Difficultés rencontrées par l'élève et fautes qu'il commet en langues étrangères du fait de l'influence de sa langue maternelle ou d'une autre langue étrangère étudiée antérieurement »¹⁰

En face d'une nouvelle langue, l'apprenant se sent dépaysé dans ce lieu inhabituel qu'il essaie de comprendre en faisant appel, malgré lui, à ses premières connaissances.

Alors s'il l'apprenant arrive à formuler par exemples un paragraphe correcte en se basent sur ses acquis en langue maternelle, on peut dire qu'il s'agit d'un transfert positif.

En revanche, si ce recours à la LM lui posera des erreurs phonétiques, morphosyntaxiques ou lexicaux, on les appelle "transferts négatifs ou interférences".

⁹ Dictionnaire de linguistique, p252.

¹⁰ Galisson & Coste, 1976, p.291.

De sa part W. Mackey définit l'interférence ainsi :

« L'interférence est l'utilisation d'éléments d'une langue quand on parle ou écrit une autre langue. C'est une caractéristique du discours et non du code. [...] »¹¹

Au niveau de l'interférence, ce sont les éléments caractérisant de la langue maternelle qui sont reproduits sur le plan phonétique, morphologique, syntaxique et lexical dans la langue étrangère.

L'enseignant peut facilement détecter l'interférence surtout s'il partage ou maîtrise la langue maternelle pratiquée par l'apprenant.

Nous pouvons citer quelques exemples fréquents des interférences linguistiques dans une classe de FLE :

a- Les interférences lexicales d'ordre sémantique sont également très fréquentes comme dans l'expression :

- « Ma sœur **lit au collège** » : les apprenants ont utilisé le verbe (lire) au lieu du verbe (étudier). (Traduction du mot à mot).

b- Interférences morphosyntaxiques : Ce type concerne les interférences du genre et du nombre.

L'élève pense que ce qui est féminin en arabe doit l'être aussi en français, alors que c'est faux. Ce qui est féminin en arabe, n'est pas forcément féminin en français et vice versa.

Par exemple : L'apprenant écrit :

- « la soleil » au lieu de « le soleil ».

- « la tableau » au lieu de « le tableau ».

c- Les interférences phonétiques : En arabe on utilise trois signes seulement de voyelles brèves : { kasra- damma -fatha }. Or, les voyelles françaises (é, eu, u, o) manquent, d'où la confusion entre :

-U et I: « sijet » au lieu de « sujet », ou : « irgent » au lieu de « urgent ».

¹¹ W. F. MACKEY. *Bilinguisme et contact des langues*. Edition Klincksieck : Paris, 1976. P. 414

- I et é: « ilève » au lieu de « élève ».

- Ou et o: « l'écoule » au lieu « l'école ».

3-L'interlangue :

D'après K. Vogel, l'interlangue se définit comme :

« La langue qui se forme chez un apprenant d'une langue étrangère à mesure qu'il est confronté à des éléments de la langue cible, sans pour autant qu'elle coïncide totalement avec cette langue cible. Dans la constitution de l'interlangue entrent la langue maternelle, éventuellement d'autres langues étrangères préalablement acquises, et la langue cible. »¹²

L'interlangue est, par conséquent, une langue hybride que l'apprenant construit à certains stades de son apprentissage et face à laquelle l'enseignant reste souvent perplexe.

L'interlangue, selon Philippe Mijon :

«... résulte à la fois des transferts positifs et des interférences (c'est à dire des transferts négatifs) entre la L2 et la L1 et à une surgénéralisation des règles de la L2 ».¹³

Elle est un langage intermédiaire lors de l'apprentissage d'une langue. C'est l'ensemble des connaissances intermédiaires qu'un apprenant a d'une langue étrangère qu'il est en train d'apprendre.

L'apprenant va se baser sur sa maîtrise de la langue maternelle et sur ses acquis en langue étrangère pour déduire les données qui lui manquent dans cette LE. Il ne s'agit pas d'un mélange des deux langues. C'est un cas particulier dans l'acquisition d'une langue.

La notion d'interlangue (Selinker, 1972) est toujours importante pour le (futur) prof en FLE, qui croient que les apprenants vont assimiler la LE sans avoir aucun recours ou effet de la LM sur l'apprentissage de cette langue étrangère.

¹² K. VOGEL. *L'Interlangue, la langue de l'apprenant*, traduit de l'allemand par Jean-Michel BROCHEE et Jean-Paul CONFAIS. Toulouse : PUM.1995. P. 20

¹³Philippe Mijon, « En quoi la notion d'interlangue est-elle utile au professeur FLE ? » 19 février 2011. <http://www.fle-philippemijon.com>. Le site a comme thème *Français Langue Étrangère (FLE)*.

Chapitre III

La langue maternelle en classe de FLE

Vu que notre sujet porte essentiellement sur l'impact de la langue maternelle sur l'apprentissage du FLE, alors nous trouverons utile de définir la notion de langue maternelle et sa relation avec la langue étrangère ainsi que sa place et son effet sur l'apprentissage du FLE.

1-La langue maternelle

Définir cette notion est un acte assez difficile, parce qu'elle varie selon les représentations des individus.

En ce sens, J.P Cuq précise qu'

« (...) La complexité du maniement de la dénomination de la langue maternelle amène à lui substituer, dans la communauté scientifique des appellations, supposées plus neutre, langue première ou L1 (...). La puissance de l'expression langue maternelle se nourrit en particulier des dimensions affectives que suppose le rapport au langage de la relation mère / enfant ... »¹⁴.

Donc on trouve que plusieurs appellations ont été attribuées à cette notion : **la langue première** L1 ; la **langue source** utilisée communément au domaine de didactique de langue étrangère dans le sens de langue première ou maternelle en opposition toujours à la notion de langue cible ; **la langue de référence** qui, en didactique, désigne la langue à laquelle se réfère l'apprenant d'une manière consciente durant son parcours d'apprentissage des langues.

Pour Sophie Moirand, elle signifie la variété scolaire, à travers laquelle se construisent les apprentissages fondamentaux, en particulier la lecture et l'écriture.

Elle est appelée aussi langue mère, la langue d'appartenance, la langue mieux connue.

Donc sa définition change selon deux facteurs essentiels : l'ordre de l'acquisition et le contexte.

¹⁴Jean-Pierre Cuq. (2003), *ibid.*, p 151

2- La relation entre langue maternelle et langue étrangère

Depuis longtemps et jusqu'à nos jours les réflexions sur les relations entre la LM et la LE ont connu une place primordiale et cela est confirmé dans les propos de Castellotti :

« Les relations entre la langue maternelle et la langue étrangère ont occupé une place incontournable dans les réflexions des pédagogues, enseignants, grammairiens, didacticiens, bref, de tous ceux qui s'intéressent à l'enseignement/ apprentissage des langues. »

Donc nous allons creuser dans l'histoire de l'enseignement des langues pour pouvoir cerner les relations entre les deux langues (LM et LE).

Au XVI^e siècle, Ascham, secrétaire et précepteur de la Reine Élisabeth d'Angleterre, recommande d'utiliser la méthode de double traduction c'est-à-dire pour apprendre le latin le maître fait répéter plusieurs fois oralement un texte latin en le traduisant en anglais et c'est à l'élève de le recopier et le traduire en latin pour le comparer à la fin avec le texte en version originale.

Mais avec Comenius, de véritables principes didactiques ont vu le jour. Il considère que l'apprentissage d'une langue étrangère suit le même cheminement, s'aligne sur le même modèle que celui de la langue maternelle, tant à l'oral (pour les langues vulgaires) qu'à l'écrit (pour le latin et le grec).

« La langue maternelle constitue également la référence à partir de laquelle s'opère l'explication des faits linguistiques, ce qui le conduit à recommander des exercices de traduction (thèmes et versions). »¹⁵

Peu à peu entre le XVI^e et le XIX^e c'était la méthodologie traditionnelle qui préconise à cette époque tout était claires : sous l'influence du modèle en usage pour l'enseignement

¹⁵Castellotti, V, *La langue maternelle en classe de langue étrangère*. Paris : CLE International, Collection DLE.2001. p12

du latin, la langue étrangère constituait *l'objet* de l'enseignement et la langue maternelle *l'outil*.

Cette dernière selon L. Dabène se trouvait donc investie de trois rôles essentiels:

— **relais sémiotique;**

— **métalangage descriptif;**

— **véhiculaire pédagogique.**

« Relais sémiotique car elle transmettait, grâce à un système d'équivalences, le contenu sémantique du message étranger.

Métalangage descriptif car elle servait d'outil de description permettant de rendre compte de l'organisation et du fonctionnement du système étranger, la plupart du temps sur la base de son propre système.

Véhiculaire pédagogique car elle permettait la gestion de l'échange pédagogique et la régulation du travail. »¹⁶

Cette méthodologie a été rapidement rompue par l'apparition des méthodologies préconisant l'accès direct au code étranger (méthodes "directes", audiovisuelles, etc.).

Où le XXe siècle s'ouvre sur **la méthodologie directe** qui est contre la grammaire-traduction. Le but de l'apprentissage des langues, dans cette méthodologie, c'est la communication.

Ces différentes méthodologies (directe, MAO, SGAV) refusent complètement le recours à la langue maternelle en classe de langue étrangère c'était comme enseigner l'histoire dans une séance de géographie ; pour les défenseurs de ces mouvements le recours à la première langue était un tabou.

Il fallait attendre les années 80 avec l'approche communicative qui autorise le recours raisonné à la LM dans certains cas de blocage de la communication, parce que les principes de cette approche étaient attachés à la dimension fonctionnelle de la langue.

¹⁶ Louise Dabène, colloque DE CERISY : LE CITOYEN DE DEMAIN ET LES LANGUES (la dimension politique de l'apprentissage des langues), *Centre de didactique des langues, Université de Grenoble III*.

Donc, on peut dire qu'à partir de ce mouvement que la LM commence à retrouver sa place dans les classes de langues étrangères.

« Les orientations méthodologiques actuelles dans l'enseignement des langues étrangères commencent tout juste à se saisir de ces travaux, pour faire évoluer, comme on le verrons ci-dessous, la place de la langue première en classe de langue étrangère et pour envisager autrement les relations entre ces deux domaines. » (Castellotti, 2001, page39)

Les linguistes et les didacticiens ont connu la réalité inévitable de l'existence de la LM au sein des classes de LE ; alors ils pensent qu'il est nécessaire de l'utiliser comme une stratégie d'enseignement-apprentissage.

3- L'impact de la langue maternelle sur l'apprentissage de FLE

Le recours à la langue maternelle est un phénomène langagier qui se produit dans un milieu scolaire par l'apprenant ou bien par l'enseignant d'une manière consciente ou inconsciente ; il se fait selon le niveau et la compétence des apprenants, et il dépend du type d'activités utilisées dans la classe. Le recours donc à la langue maternelle est une stratégie d'apprentissage adoptée par l'apprenant où il utilise un système de compensation pour pouvoir comprendre ce que l'enseignant a dit et il utilise cette langue pour communiquer aussi avec l'autrui.

D'après les précédents constats sur l'existence de la langue maternelle, il existe deux points de vue qui sont pratiquement divers concernant l'usage de cette langue : il y a ceux qui disent qu'elle peut constituer une aide à l'apprentissage de la langue étrangère c'est-à-dire qu'elle a un effet positif ou bien elle peut être un handicap à cet apprentissage autrement dit elle avait un effet négatif.

D'abord, la langue maternelle est considérée comme un outil nécessaire pour l'apprentissage d'une langue étrangère surtout pour les débutants : *« la langue maternelle est une « langue matrice » pour les apprenants dans l'appropriation d'une autre langue »*¹⁷

¹⁷Koutsostathis. Georges, L'utilisation de la langue maternelle en classe de FLE, in : Rapport de stage [En ligne], Université de Rouen, 2015, P.25, disponible sur http://www.academia.edu/11830231/L_Utilisation_de_la_langue_maternelle_en_classe_de_FLE

Ainsi que dans le même ouvrage de Castellotti ajoute :

« Il semble donc que la langue première occupe un rôle primordial dans la classe de langue étrangère, tant du point de vue de représentations que de celui de pratiques, même si cette importance n'est pas toujours explicitée ou si, dans de nombreux de cas, elle est même niée. »¹⁸.

Donc, la langue maternelle représente la base de l'acquisition d'une langue étrangère, ainsi elle pourrait débloquent la situation d'intercompréhension entre l'apprenant et son enseignant, de plus la langue d'origine des apprenants est considérée comme une source de motivation pour se faire comprendre.

Par contre, pour d'autres l'emploi de la langue maternelle est interdit dans le cours d'une langue étrangère car il peut avoir un impact négatif sur l'apprentissage de la langue étrangère puisque les apprenants ont toujours l'habitude de penser et de réfléchir en langue maternelle et par conséquent ils vont tomber dans le problème d'interférence linguistique. Cependant l'emploi des règles de la LM dans la LE peut faire avancer l'individu dans son acquisition quand la règle de la LM est similaire à celle de la LE. Comme l'affirme Castellotti :

« ... on peut, à l'inverse, s'appuyer sur les acquis des apprentissages premiers pour les investir dans l'accès à une langue étrangère. »

Pour conclure on peut dire que le choix de recourir ou ne pas recourir à la LM n'est pas une chose facile. Dans ce sens Castellotti dit :

« Ces choix ne sont pas anodins, dans la mesure où ils infléchissent les prises de position méthodologiques, mais aussi les pratiques d'apprentissage et d'enseignement ainsi que les représentations qui y sont liées et qui imprègnent l'ensemble du corps social. »¹⁹

¹⁸Ibid,

¹⁹Ibid., Castellotti, page 07.

4- Les représentations des apprenants dans les classes de FLE

« Pour la linguistique de l'acquisition, les représentations constituent un élément structurant du processus d'appropriation langagière. Les représentations sur la langue maternelle, sur la langue à apprendre, et sur leurs différences sont liées à certaines stratégies d'apprentissage chez les apprenants ». ²⁰(Castellotti et Moore)

Chaque apprenant au cours de son apprentissage s'approprié une image mentale. Il arrive en classe, avec son vécu personnel et des représentations qu'il se fait du monde. Il est impossible d'écarter ses représentations et de les dévaloriser. L'apprenant est un acteur social, un sujet porteur de culture ;il n'est pas un simple récepteur. Sa culture est locale, qui représente l'identité culturelle de sa société (la culture d'appartenance). Et qui comporte diverses dimensions historique, linguistique et culturelle. Il use ses représentations pour comprendre la culture et la réalité étrangères.

Les représentations des apprenants algériens vis-à-vis du français sont soit positives soit négatives. Pour les apprenants qui ont des représentations positives, ils aiment à apprendre la langue française et parce qu'ils la considèrent comme un outil de sélection sociale et d'ouverture au monde de la connaissance.

Pour les apprenants qui ont des représentations négatives, ils considèrent que la langue française en plus qu'elle est la langue de colonisateur. En plus La langue française se diffère de la langue arabe, que ce soit au niveau de la prononciation ou de l'écrit.

À cela s'ajoutent les cultures et les modes de vie et de penser qui sont distinctes et même contradictoire

Donc, les travaux sur les représentations ont mis en évidence que les apprenants avant d'entamer leur enseignement ont déjà des représentations appelées représentations initiales ou pré-acquis qui peuvent persister tout au long de la période d'enseignement.

Ce qui nécessite une nouvelle approche pédagogique qui prend en compte les représentations de l'apprenant vis-à-vis de la langue et de la culture étrangère.

Alors, cela nous permet de dire que les représentations qu'avaient les apprenants sur le FLE peuvent influencer positivement ou négativement son apprentissage.

Si on parle des représentations de l'apprenant sur le FLE, on ne peut guère passer sous silence le rôle crucial que joue l'**enseignant** qui présente ici dans sa classe le gérant de ces

²⁰ Castellotti V et D Moore, *Représentations sociales des langues et enseignements*, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2002, P .10 .

multiples représentations que porte chaque élève sur le FLE , il doit être bien attentif et neutre pour pouvoir bien gérer ce paradoxe entre le milieu scolaire et le milieu extérieur à travers ce qu'il possède comme savoir.

5-L'institution pédagogique et l'utilisation de la LM en classe de LE

Dans tous les pays, l'enseignement /apprentissage des langues est réglementé par des textes officiels. Dans notre contexte algérien les textes officiels ont précisé quelle langue on doit enseigner et comment.

Donc les enseignants de FLE réagissent *«en fonction de méthodes employées, de leur répertoire linguistique, de leurs attitudes et croyances mais aussi de l'environnement plus large : politique scolaire, attitudes des inspecteurs, des parents »* (Simon 1997dans Lüdi 1999 :30).

Concernant l'utilisation de la LM dans l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère, les instructions officielles algériennes sont bien claires et explicites.

Dans les documents d'accompagnement du nouveau programme de français de 1ère année moyenne, on peut lire *«Passer d'une langue maternelle vers une langue étrangère est souvent source d'interférence du fait que l'apprenant applique les mêmes stratégies d'apprentissage »* (2005 : 35).

Une vue superficielle et étroite considérant la langue maternelle comme facteur perturbateur et l'envisageant comme source de difficultés et de fautes qui entraîne des transferts et des interférences qui ne peuvent avoir que des effets négatifs sur l'acquisition d'une autre langue.

Ainsi lors de l'apprentissage du français, l'enseignant est appelé à communiquer uniquement dans la langue étrangère et à veiller à ce que cet unilinguisme ne soit pas transgressé par les élèves.

Mais la réalité sur le terrain ne coïncide pas avec ces instructions, la réalité c'est que la LM est toujours présente dans les classes de FLE en Algérie que ce soit de la part de l'apprenant ou de l'enseignant qui transgresse les recommandations des inspecteurs obligatoirement dans certains cas de malentendu ou de blocage et dans d'autres cas que nous avons mentionner dans le chapitre II .

Conclusion

Le recours à la langue maternelle en classe de langue étrangère est un phénomène dont son existence ne peut pas être niée ; Crouse (2012 : 26) souligne que l'utilisation de la langue maternelle n'est pas bonne ou mauvaise en soi, mais l'enseignant doit être conscient de ses avantages et désavantages.

Parfois une petite remarque en langue maternelle peut éviter une perte de temps, parfois la discussion métalinguistique peut être plus fertile en langue maternelle ou parfois les instructions données en langue cible peuvent être expliquées par un apprenant aux autres.

C'est-à-dire que la question de l'emploi ou non de la LM reste liée aux différentes Situations d'apprentissage et aussi au degré de compétence des élèves. C'est aux enseignants de savoirs quand et dans quel cas il faut recourir à cette langue maternelle.

Donc, c'est la responsabilité de l'enseignant qui devra bien maîtriser et gérer ces interactions entre la LM et LE en classe.

Partie expérimentale

CHAPITRE I :

Description de l'enquête et analyse des résultats

Introduction

Après avoir présenté le cadre théorique de notre travail de recherche, nous allons dans ce chapitre, présenter les détails concernant la préparation matérielle de cette enquête : le public visé, le terrain, ainsi que les étapes du déroulement de notre enquête. Donc notre but est de vérifier notre hypothèse, et connaître l'impact de l'alternance codique sur l'apprentissage de FLE.

1-Description du terrain

Notre observation a été réalisée du 06 février au 06 avril 2019, au niveau des CEM : Merdes Abdallah et Khalfallah Aziz dans la daïra de Bouchegouf qui se situe à l'est de la wilaya de Guelma à 35 kilomètres du chef-lieu de wilaya.

2-Description de l'échantillon

Dans cette enquête nous avons choisi quatre classes de quatrième année moyenne (2 classes à Merdes Abdallah et 2 classes à Khalfallah Aziz) où nous avons assisté à des cours habituels avec quatre enseignantes de langue française.

A Merdes Abdallah, chaque groupe est constitué de 37 élèves. Quant à Khalfallah Aziz dans chaque groupe, il y a 35 élèves. Ces élèves sont des arabophones : l'arabe est leur langue maternelle et le français est leur première langue étrangère.

3-Description du corpus

Pour effectuer cette recherche nous avons élaboré un questionnaire adressé aux enseignants, un entretien semi guidé a été effectué avec les apprenants et des séances d'observations, dans le but de cerner le degré de présence de la LM au sein des classes de FLE, et de vérifier l'impact du recours à la LM sur l'apprentissage de LE. Et essayer de comprendre pour quelle(s) raison(s) les enseignants/les élèves ont recours à la langue maternelle.

4- Méthode de recherche

Nous avons recouru à la méthode de description et d'analyse pour la réalisation de notre travail de recherche. Notre enquête se base sur l'observation de classes de quatrième année moyenne, et par le biais d'un questionnaire adressé aux enseignants et un entretien semi-guidé avec les élèves, pour pouvoir comparer les résultats des enseignants avec celles des apprenants et aussi afin de bien cerner le phénomène de l'alternance codique en classe et connaître son effet sur l'apprentissage de FLE.

5- Le questionnaire

Un questionnaire constitué de 10 questions a été distribué à 20 enseignants en charge des classes de quatrième année moyenne et répartis sur quatre établissements :

- Merdes Abdallah, Bouchegouf
- Khalfallah Aziz, Bouchegouf
- Raffes Essadek, Rue de Djabar Tayb, Bouchegouf.
- Fetaimia Saaid, Oued Cheham

En ce qui concerne les élèves, on a élaboré un entretien où nous avons interrogé une dizaine d'élèves qui sont en classe de quatrième année moyenne. Les questions posées ainsi que les réponses sont orales contrairement au questionnaire adressé aux enseignants qui a été sous forme écrite.

Ces élèves se trouvent dans les établissements suivants :

- Merdes Abdallah, Bouchegouf
- Khalfallah Aziz, Bouchegouf.
- Raffes Essadek, Djabar Taib, Bouchegouf.

Nous avons tenu à leur expliquer (enseignants et élèves) l'intérêt de ces questionnaires pour la suite de notre travail. Pour cela, nous les avons invités à être honnêtes et prendre tout le temps nécessaire pour répondre à nos questions.

6- Les objectifs du questionnaire

1/ Permet d'interroger plusieurs enseignants pour avoir des réponses claires à nos questions, et de faire participer les enseignants de façon anonyme afin de dégager leurs représentations à propos du recours à la langue maternelle dans les classes de FLE.

2/S'informer sur le degré d'utilisation de la LM au sein de la classe de LE.

3/S'interroger sur les raisons qui font que les élèves recourent à la LM durant les interactions avec leurs enseignants.

4/Connaître l'impact de la LM sur l'apprentissage du FLE.

5/Savoir si les enseignants acceptent ou refusent de recourir à la LM durant les séances de français.

7-Résultats du dépouillement de questionnaire :

Nous présentons les résultats sous forme de tableaux et d'histogrammes qui contiennent les pourcentages de chaque réponse suivie d'un commentaire.

Question n°1 : Vous possédez :

-moins de 5 années d'expérience professionnelle.

-une expérience professionnelle qui va de 5 à 10 années.

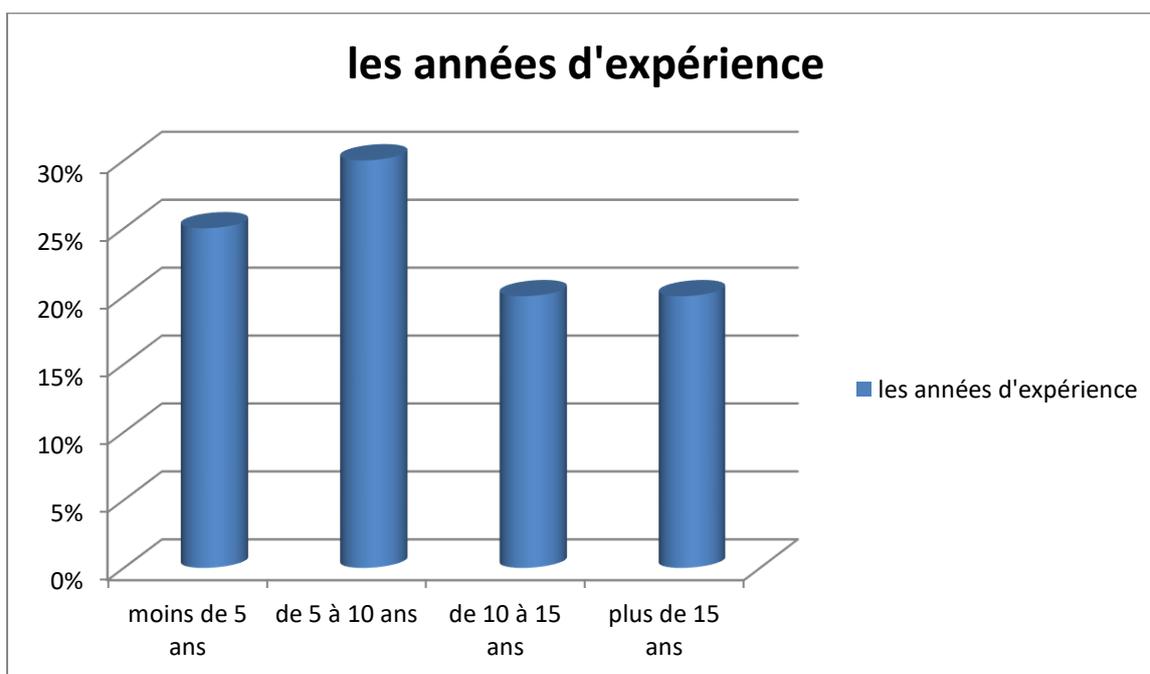
-une expérience professionnelle qui va de 10 à 15 années.

-plus de 15 années d'expérience professionnelle.

Tableau 01 : Les années d'expérience

	Nombre des enseignants	Fréquence en %
Moins de 5 ans	5	25
De 5 à 10 années	6	30
De 10 à 15 années	5	25
Plus de 15 ans	4	20
Total	20	100

Histogramme 01 :



À partir du tableau ci-dessus ; on constate que, sur 20 enseignants, 6 enseignants (ce qui est l'équivalent de 30%) ont entre 5 et 10 années d'expérience dans le domaine d'enseignement du FLE. 5 enseignants (25%) ont moins de 5 années d'expérience, ainsi que 5 autres enseignants ont entre 10-15 années d'expérience. Et enfin 4 enseignants (20%) ont plus de 15 ans d'expérience dans le domaine.

Cette question a pour but de voir s'il y a lien entre l'expérience professionnelle et le recours à la langue maternelle par les enseignants.

Question n°2 :

Considérez-vous que vos élèves (en français) aient un niveau :

-acceptable ?

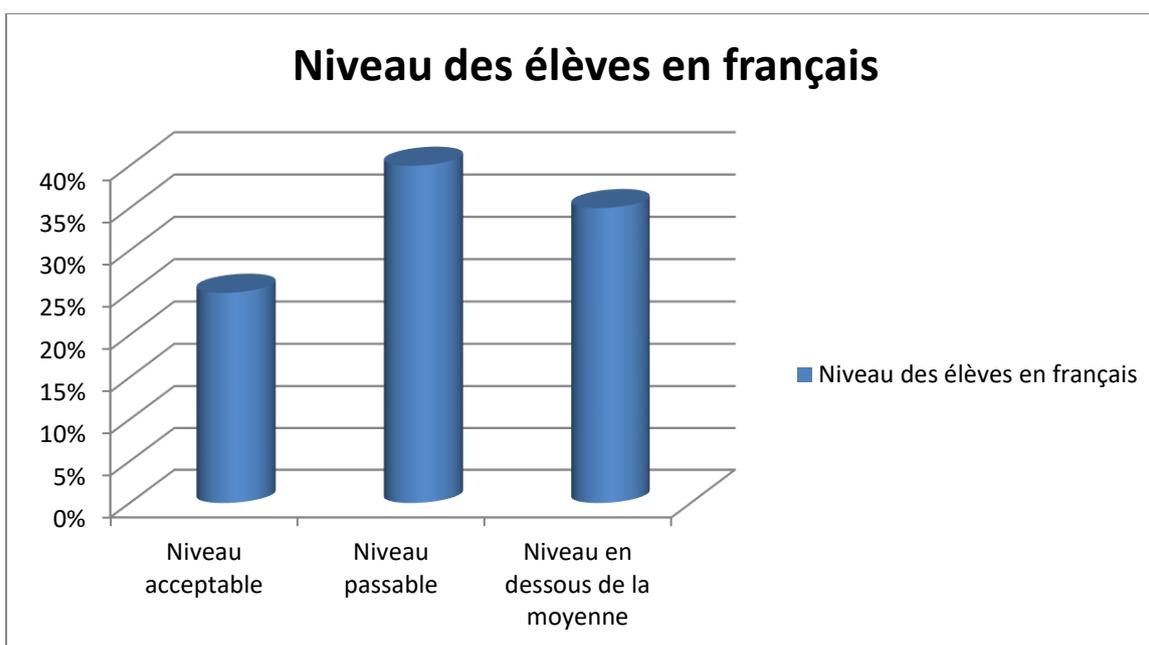
-passable.

-en dessous de la moyenne ?

Tableau 02 : Niveau des élèves :

	Nombre d'enseignants	Fréquence en %
Niveau acceptable	5	25
Niveau passable	8	40
Niveau en dessous de la moyenne	7	35
Total	20	100

Histogramme 02 :



À la suite des résultats précédents, on constate que la majorité des enseignants (40%) considèrent que leurs élèves ont un niveau passable. Tandis que 35% des enseignants voient que leurs élèves ont un niveau acceptable. Et enfin, une minorité d'enseignants (25%) le niveau de leurs élèves est en dessous de la moyenne.

Nous voulons savoir à travers cette question le degré de compétence des élèves en matière de français et si leur niveau est une cause parmi d'autres qui leur pousse à utiliser la LM en classe de FLE.

Ces enseignants se basent dans l'évaluation du niveau de leurs apprenants sur l'ensemble des activités faites en classe.

Question n°3 :

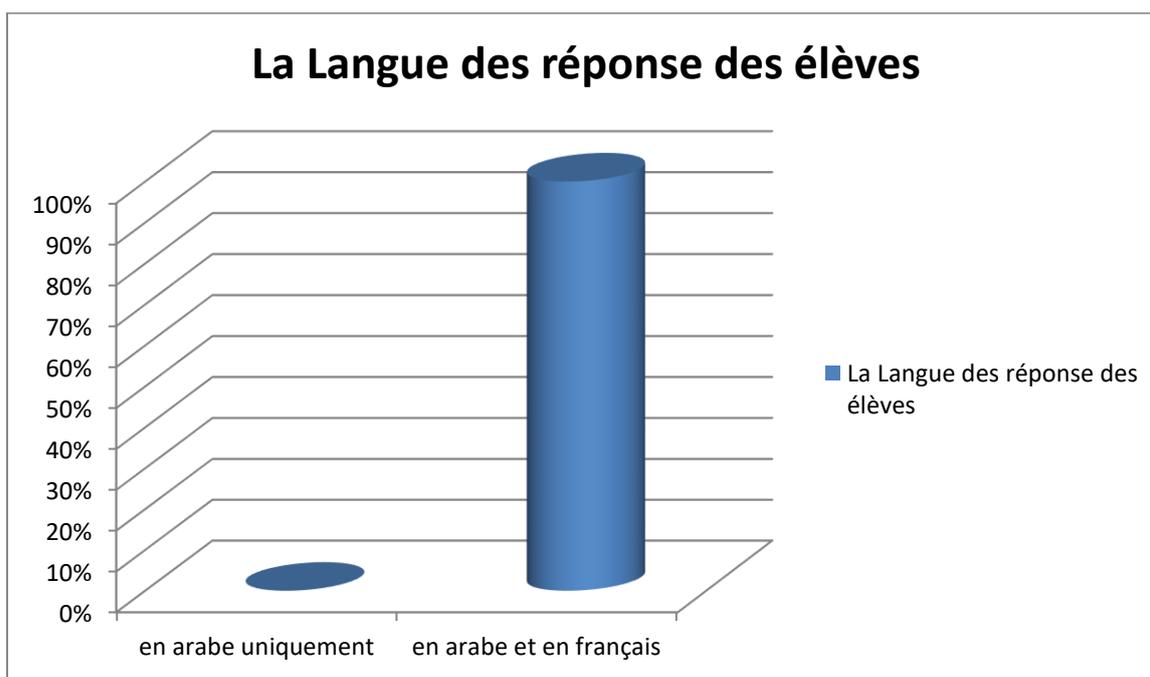
Quand vous posez des questions, les réponses de vos élèves sont :

- en français uniquement ?
- en arabe et en français ?

Tableau 03 :Langue utilisée par les élèves lors des réponses :

	Nombres d'enseignants	Fréquence en %
En français uniquement	00	00
En arabe et en français	20	100
total	20	100

Histogramme 03 :



Comme l'indique le tableau ci-dessus, tous les enseignants ont répondu que lors des interactions en classe, leurs élèves utilisent l'arabe et le français en parallèle.

Les résultats obtenus signifient donc que l'alternance codique est toujours présente dans les classes de FLE.

Question n°4 :

Avez-vous recouru à la langue maternelle dans vos classes :

-oui.

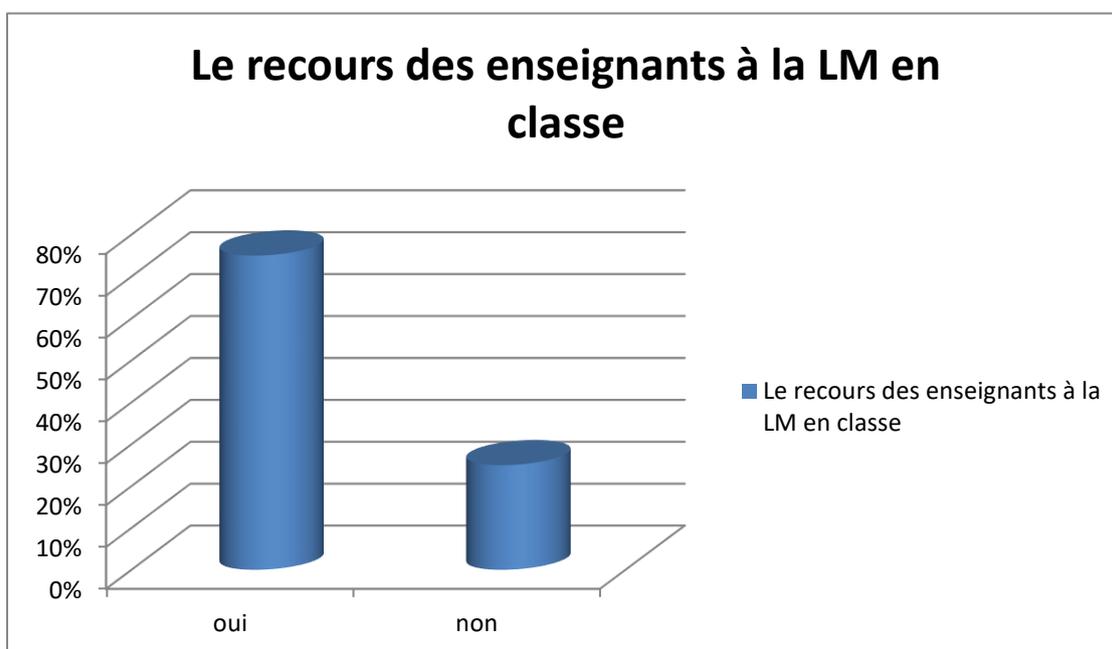
-non.

Si oui, expliquez pourquoi

Tableau n°4 :Le recours des enseignants à la LM en classe :

	Nombre d'enseignants	Fréquence en %
Oui	15	75%
Non	5	25%
Total	20	100

Histogramme04 :



D'après ce qui précède, on remarque que la majorité écrasante des enseignants (75%) font le recours à la langue maternelle en classe de FLE. Ils expliquent cela par : parfois ils se trouvent obligés d'utiliser la langue maternelle quand leurs élèves n'assimilent pas le message, et aussi pour gérer les situations de blocage.

Tandis que, les enseignants qui n'ont pas recours à la LM représentent une minorité (25%). Ces enseignants ont une large expérience dans le domaine d'enseignement. Ils pensent que l'emploi de la langue source dans la classe de langue étrangère affecte négativement l'apprentissage de cette langue.

Question n°5 :

Vous utilisez la langue maternelle :

-rarement

-parfois

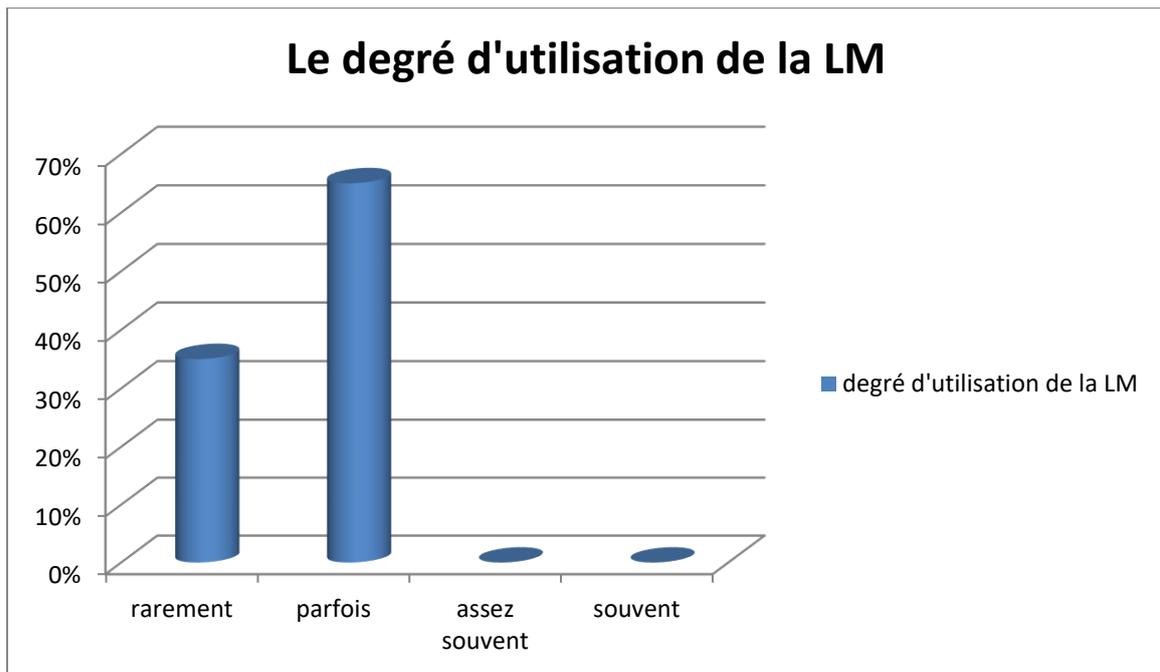
-assez souvent

-souvent

Tableau 05 : Le degré d'utilisation de la LM :

	Nombre d'enseignants	Fréquence en %
Rarement	7	35
Parfois	13	65
Assez souvent	00	00
Souvent	00	00
Total	20	100

Histogramme 05 :



Selon le tableau indiqué en haut, on remarque que 13 enseignants sur 20 (65% d'entre eux) utilisent parfois la langue maternelle en classe de FLE. Tandis que, 7 enseignants sur 20 (35%) ont répondu qu'ils utilisent rarement la LM en classe.

Ces résultats indiquent que la majorité des enseignants emploie la LM lors des cours de FLE.

Ce qui prouve que même les enseignants se trouvent parfois dans l'obligation de recourir à la LM durant l'interaction avec leurs élèves.

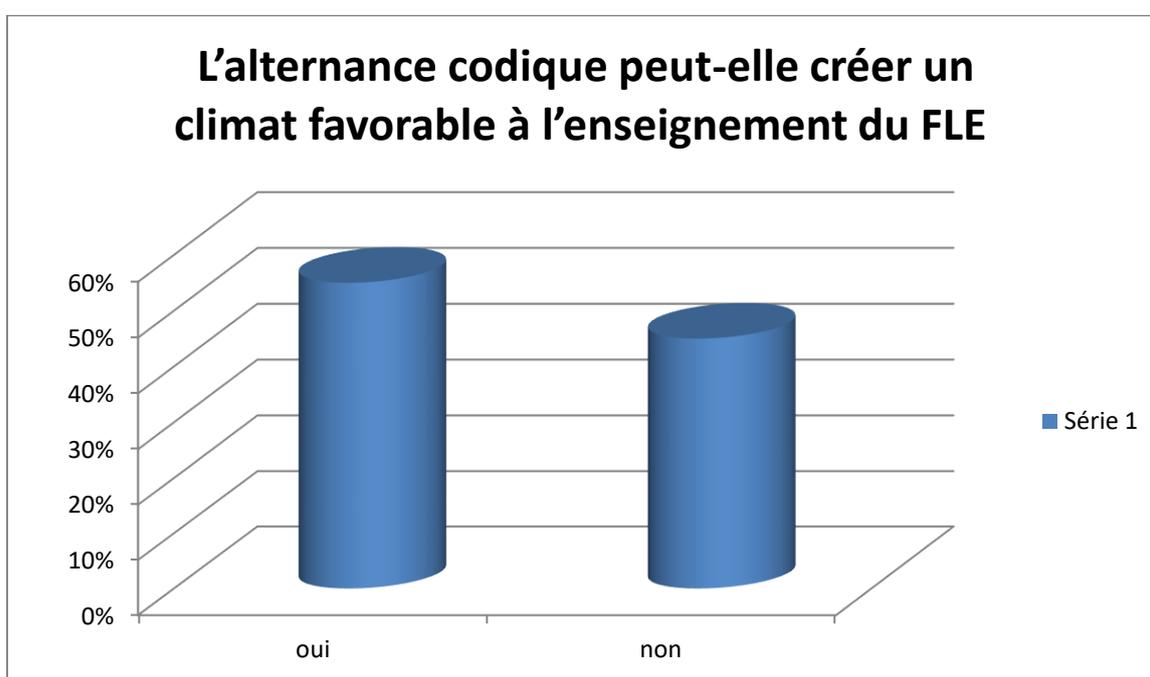
Question n°6 :

L'alternance des deux langues (français/arabe) peut-elle créer un climat favorable à l'enseignement du FLE ? Pourquoi?

Tableau 06 : L'alternance codique peut-elle créer un climat favorable à l'enseignement du FLE

	Nombre d'enseignants	Fréquence en %
Oui	11	55
Non	9	45
Total	20	100

Histogramme 06 :



Les réponses obtenues montrent que 45% des enseignants interrogés (9 enseignants) pensent que l'alternance des deux langues en classes de FLE ne peut pas créer un climat favorable à l'enseignement. Ils expliquent cela par : le fait d'alterner les deux langues va créer chez l'élève des problèmes d'interférences linguistiques, et par ricochet entrainer des difficultés d'ordre cognitif et limiter sa compréhension et son expression en langue cible.

En revanche, 11 enseignants (55 % de l'ensemble des enseignants) voient que l'alternance codique en classe de FLE peut créer un climat favorable à cet enseignement, car ils la considèrent comme une stratégie d'enseignement/apprentissage qui aide à créer

une relation de confiance entre l'enseignant et l'élève : ce dernier se sent à l'aise et peut s'exprimer sans être stressé.

Question n° 7 :

Le recours à la langue maternelle est-il pour vous un moyen pour :

-expliquer.

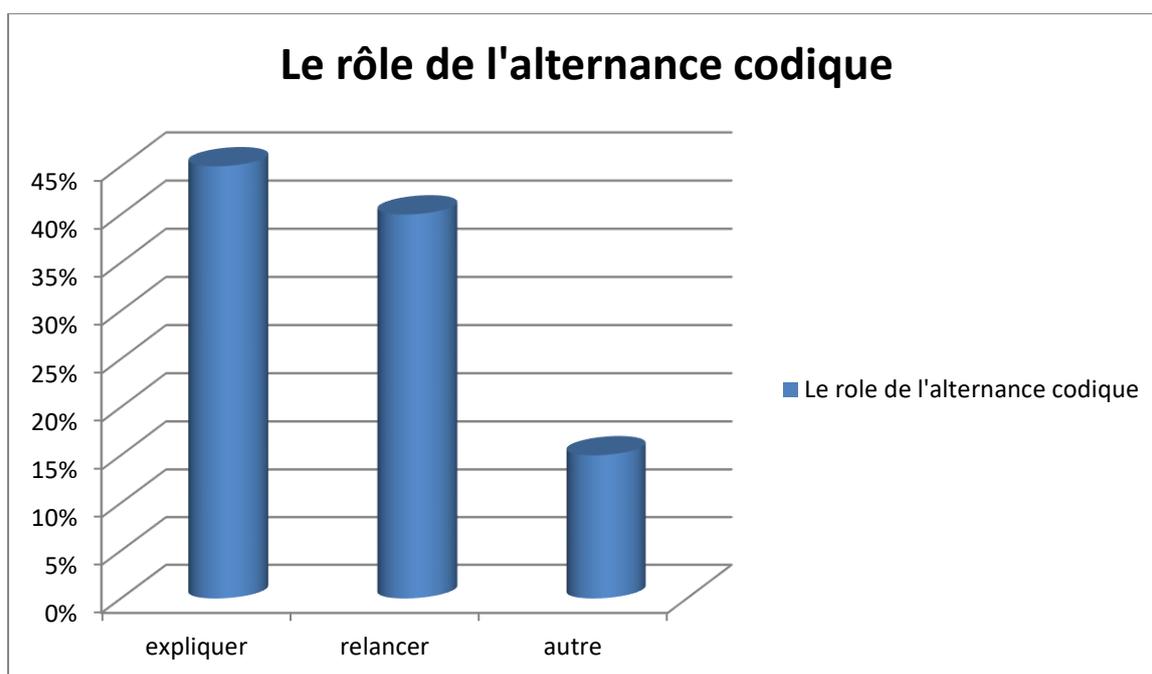
-relancer l'interaction (avec les élèves).

-autre...

Tableau 07 : Le rôle de l'alternance codique :

	Nombre d'enseignants	Fréquence en %
Expliquer	9	45
Relancer l'interaction	8	40
Autre	3	15
Total	20	100

Histogramme 07 :



Ce tableau indique que, sur 20 enseignants, 9 ont recours à la langue maternelle pour expliquer. Tandis que 8 enseignants (40%) alternent les deux codes pour relancer l'interaction de leurs élèves. Et enfin, 3 d'entre eux emploient la langue maternelle pour d'autres raisons, par exemple dans les cas des malentendus ou quand les explications en français ou par la gestuelle ne parviennent pas à transmettre le message à l'élève.

Question n° 8 :

Est-ce que l'alternance codique est l'une des stratégies communicatives qu'adoptent les enseignants de langue française ?

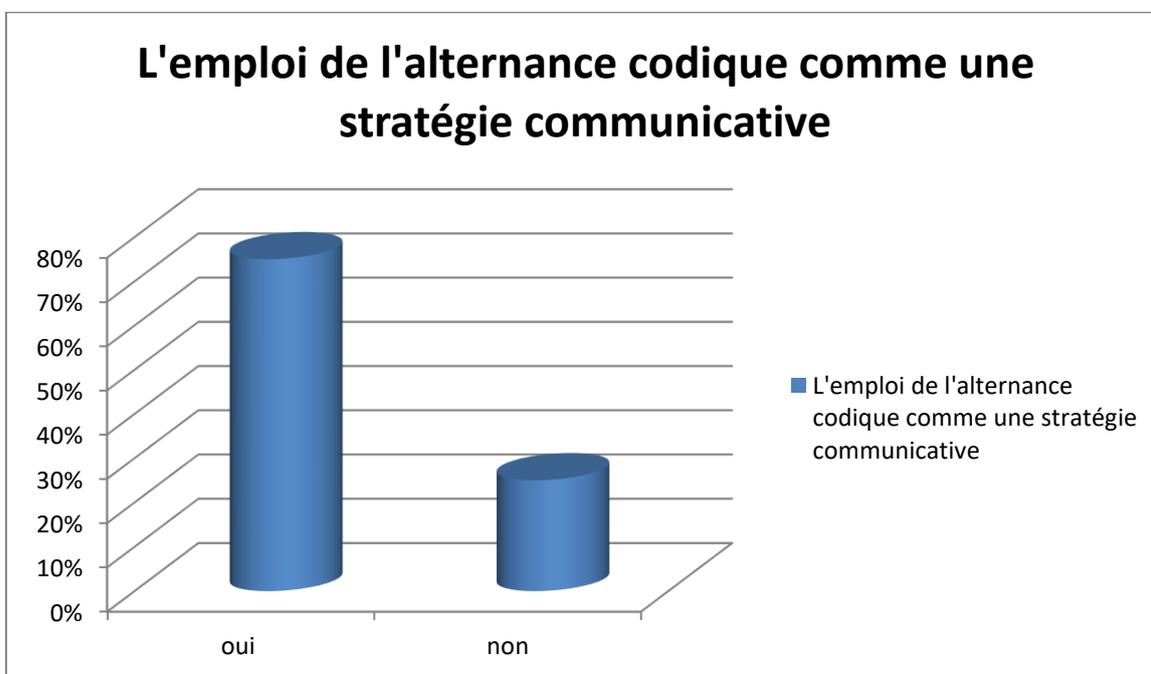
-oui

-non

Tableau 08 :L'emploi de l'alternance codique comme une des stratégies d'apprentissage.

	Nombre d'enseignants	Fréquence en %
Oui	15	75
Non	5	25
Total	20	100

Histogramme 08 :



D'après ces résultats, on constate que la plupart des enseignants (15 enseignants sur 20) intègrent l'alternance codique dans leur enseignement du FLE et l'adoptent comme une des stratégies communicatives. Ils la considèrent comme une aide qui leur facilite la communication et la transmission des messages.

En revanche, une minorité qui se compose de 5 enseignants (équivalant à 25%) n'adopte pas l'alternance codique comme une stratégie communicative dans leur enseignement de la langue française, car ils pensent qu'elle est inutile et ils peuvent adopter d'autres stratégies qui affectent mieux sur l'apprentissage de la langue cible.

Question n°9 :

Pensez-vous que l'usage de l'alternance des deux langues (français/arabe) lors des échanges verbaux avec les élèves puisse avoir :

-un impact positif

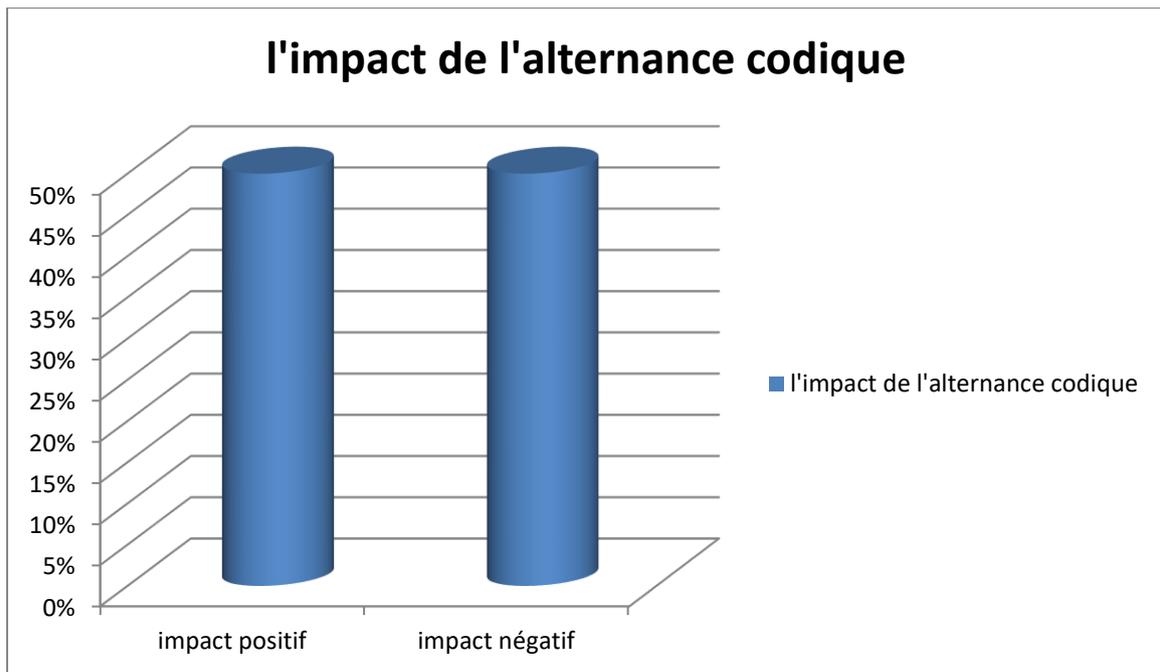
-un impact négatif

(Sur l'apprentissage du FLE)

Tableau 09 : L'impact de l'alternance codique :

	Nombre d'enseignants	Fréquence en %
Impact positif	10	50
Impact négatif	10	50
Total	20	100

Histogramme 09 :



Selon les résultats obtenus au-dessus, on constate que 50% des enseignants pensent que le fait d’alterner deux codes (français/arabe) lors des échanges verbaux avec les élèves a un impact négatif. Ils justifient cela par le fait que si le professeur utilise la LM, ses élèves ne pourront pas améliorer leur apprentissage en langue cible et ainsi ils auront des difficultés à apprendre de nouveaux termes. En plus ils vont prendre l’habitude de penser en langue maternelle et ceci va poser des problèmes linguistiques et lexicaux et donc influencer négativement l’apprentissage de FLE.

Par contre, les autres 50% des enseignants voient que l’emploi des deux langues lors des échanges verbaux peut avoir un impact positif. Ils considèrent l’alternance codique comme une compétence bilingue et une stratégie d’apprentissage.

Question n°10 :

L’inspecteur autorise-t-il le recours à la langue maternelle lors des cours ?

-oui

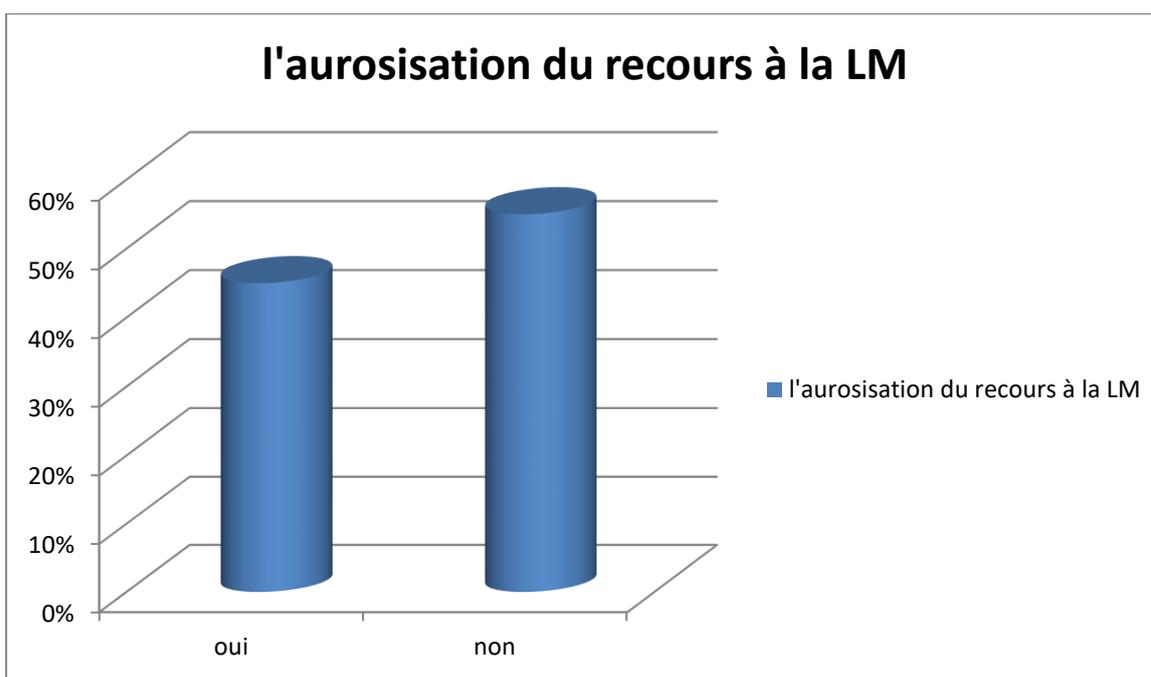
-non

Si oui, dans quel cas ?

Tableau 10 : L'autorisation du recours à la LM :

	Nombre d'enseignants	Fréquence en %
Oui	9	45
Non	11	55
total	20	100

Histogramme 10 :



Les réponses obtenues indiquent que la majorité des enseignants (11 sur 20) répondait que l'inspecteur leur interdit le recours à la LM carrément. Tandis que le reste des enseignants affirment que l'inspecteur autorise l'utilisation de la LM au sein de la classe dans certains cas comme les situations de blocage, relancer le cours, ou donner des informations qui ne concernent pas le cours.

8- Observation de la classe :

Pour effectuer des séances d'observation pendant les cours habituels, on a élaboré une grille d'observation afin de savoir quel est le type d'alternance codique le plus fréquent en classe de FLE, et pour quelle(s) raison(s) les élèves ainsi que les enseignants alternent les deux codes durant les interactions.

Aussi, pour chaque classe on a pris un exemple d'alternance codique.

Classe 01 : 4AM1 (Merdes Abedallah)

Fréquence du recours à LM

Séances		Fréquence du recours à LM		
		Séance 01	Séance02	Séance03
	Rétablir l'ordre de la classe	X X	X	X X
	Poser une question d'ordre personnel			
	Évaluer les réponses des élèves			
	Présenter une règle			
	Expliquer une expression/un mot			X
	Donner des consignes			
	Faire passer un message			
	Clarifier			
	Corriger l'intercompréhension pour éviter le malentendu		X	

Exemple : Activité de remédiation.

L'enseignante a écrit sur le tableau l'exemple suivant :

-« Dégustez les loukoums turcs »

Elève1 : madame c'est quoi les loukoums ?

Enseignante : ce sont des bonbons d'origine turque

Elève1 : je n'ai pas compris.

Enseignante : qui peut lui expliquer ?

Elève2 : madame c'est « halkoume » ?

Enseignante : oui c'est ça.

Durant notre observation dans cette classe, on a remarqué que :

-L'alternance codique de type relais est la plus fréquente.

-L'enseignante n'a recouru que rarement à la LM, et pour la plupart du temps c'est pour rétablir l'ordre dans la classe ou à la fin de la séance, pour discuter avec les élèves sur des points qui n'ont rien à voir avec le cours. Dans le cas où elle constaterait que ses élèves n'assimilent pas le message, ou bien qu'ils demanderaient une explication, elle utilise d'autres stratégies (comme les gestes, le dessin, ou elle demande de chercher le mot dans le dictionnaire) avant de recourir à la LM. Cette enseignante a plus de 20 ans d'expérience dans le domaine d'enseignement. Elle ne tolère pas l'emploi de la langue arabe en classe.

Classe02 : 4AM2 (Merdes Abedallah)

Séances		Fréquence du recours à la LM		
		Séance 01	Séance02	Séance03
	Rétablir l'ordre de la classe	X	X X	X
	Poser une question d'ordre personnel		X	
	Évaluer les réponses des élèves			
	Présenter une règle			
	Expliquer une expression/un mot	X	X	X X
	Donner des consignes			
	Faire passer un message			
	Clarifier			X
	Corriger l'intercompréhension pour éviter le malentendu	X X		X

Exemple : Activité de grammaire.

L'enseignante lorsqu'elle était en train d'expliquer le cours de la voix active et la voix passive, elle a écrit l'exemple suivant au tableau :

-Le professeur explique le cours. >> Voix active

-La leçon est expliquée par le professeur. >> Voix passive

Elève : madame tsama win nalgaw (alors quand on trouve) « par » c'est la voix passive ?

Enseignante : parle en français.

Elève : ki (quand) on trouve « par » c'est-à dire là c'est la voix passive ?

Enseignante : on dit quand on trouve, ki c'est en arabe.

Oui, mais machi dima (ce n'est pas toujours) ; il y a des phrases mafihomch (qui ne comportent pas) « par » mais elles sont à la voix passive. Par exemple ; elle coiffe sa poupée.

Dans cet exemple on ne dit pas : la poupée est coiffée par elle.

Ki y3oud (quand) le sujet est un pronom personnel manzidouch (on n'ajoute pas) la préposition « par ». Alors ngolo (on dit) : La poupée est coiffée.

D'après cet exemple on constate que la marque de la phrase à la voix passive ce n'est pas toujours la présence de la préposition « par », mais en fait c'est le mode où le verbe est conjugué.

Fhamto dork (vous avez compris maintenant?)

Les élèves : oui madame on a compris.

Pour cette classe, l'alternance codique de type tremplin (qui est au service de l'apprentissage) est la plus présente.

L'enseignante recourt beaucoup plus à la langue maternelle pour expliquer la leçon, et gérer les situations d'intercompréhension pour éviter le malentendu. Elle tolère à ses élèves de temps à autre de recourir à la LM, et quand ils parlent en arabe, elle essaye de les

encourager pour reformuler la phrase en français. Cette enseignante possède 8 ans d'expérience dans le domaine d'enseignement de FLE.

Classe 03 : 4AM1 (Khalfallah Azziz)

Séances		Fréquence		
		Séance 01	Séance02	Séance03
	Rétablir l'ordre dans la classe	X XX	X X	X XX
	Poser une question d'ordre personnel			
	Évaluer les réponses des élèves	X		
	Présenter une règle	X		
	Expliquer une expression/un mot	X XXX	X X	X XX
	Donner des consignes		X	X
	Faire passer un message			
	Clarifier	X X		
	Corriger l'intercompréhension pour éviter le malentendu	X XX	X	

Exemple : Activité de grammaire.

Élève : madame nsalho (on corrige) ?

Enseignante : asana hatan ykamlo lokhrin (attend que les autres terminent)

(après quelques minutes) Allez-y on commence la correction.

Élève : un regard vif >> une lumière vife.

Enseignante : non, c'est faux

Ki 3oud l'adjectif au masculin takmal b « f » fi le féminin le « f » ywali « v » (quand l'adjectif se termine par « f » au masculin, le « f » sera « v » au féminin)

Alors qui veut corriger ?

Élève : une lumière vive.

Enseignante : sahayti (bravo).

Elève2 : madame wach ma3natha vif (qu'est-ce-que ça veut dire vif)?

Enseignante : vif veut dire vivant, ou kima ngolo bl3arbiya (comme on dit on arabe)

Motawahij.

D'après les observations, on remarque que dans cette classe, le tremplin est le type le plus fréquent ; cette enseignante a recouru à la LM pour rétablir l'ordre dans la classe, sinon pour la majorité du temps elle alterne les deux codes (La LM est au service de l'apprentissage) pour expliquer un mot, clarifier, ou corriger l'intercompréhension. Elle utilise souvent la langue arabe et tolère aussi l'emploi de la LM de la part de ses élèves. Elle justifie ce recours par : si elle ne parle qu'en français, ses élèves ne vont pas assimiler le message, et elle autorise à ses élèves l'utilisation de leurs langue maternelle lors des interactions pour qu'ils soient à l'aise et évitent les situations de blocage.

Cette enseignante possède 5 ans d'expérience dans le domaine d'enseignement de FLE.

Classe04 : 4AM2 (Khalfallah Azziz)

Fréquence

Séances		Séance 01	Séance02	Séance03
	Rétablir l'ordre de la classe	X	X	X
	Poser une question d'ordre personnel	X		
	Évaluer les réponses des élèves			
	Présenter une règle	X		
	Expliquer une expression/un mot	X X	X X	X XX
	Donner des consignes		X	
	Faire passer un message			
	Clarifier	X		X
	Corriger l'intercompréhension pour éviter le malentendu	X	X	X

Exemple : Activité de vocabulaire

La question était : Donnez deux mots du champ lexical « voyage »

Élève : voyager, voyageur.

Enseignante : mais non, adom (sont) les mots de la même famille.

Élève : ay sah a madame ani tkharbat (ah oui c'est vrai je me suis trompé).

Enseignante : Alors répond correctement.

Élève : paysage.

Enseignante : heh zid kamal golna (oui termine on a dit) deux mots.

Élève : touriste.

Enseignante : voilà, rakaz mlih mara jaya (fait attention dorénavant).

Comme les classes précédentes, le tremplin est le type de l'alternance codique le plus présent.

Pour cette enseignante qui possède 12 ans d'expérience dans le domaine de l'enseignement de FLE. Elle recourt à la LM, quand ses élèves demandent une explication, ou pour corriger l'intercompréhension et favoriser l'apprentissage. Les élèves également emploient l'arabe lors des interactions avec leur enseignante, cette dernière leur autorise l'utilisation de la langue maternelle afin de faciliter la communication et les encourager à participer.

9-Résultat de dépouillement de l'entretien :

Pour les apprenants, on a élaboré un entretien qui servira comme outil de connaissance des apprenants et leurs compétences langagiers. Il se compose de six questions qu'on a essayé de simplifier et de clarifier aux apprenants interrogés afin d'être compréhensibles.

Cet entretien va être le moyen qui permettra : d'une part, de connaître la langue la plus utilisée durant les interactions au sein de la classe, ainsi que l'avis de ces apprenants à propos du recours à la LM de la part de leurs enseignants.

D'autre part, il nous permet de comparer les réponses des enseignants avec celle des apprenants.

Question01 :

Est-ce-vous avez des difficultés en français ?

-oui

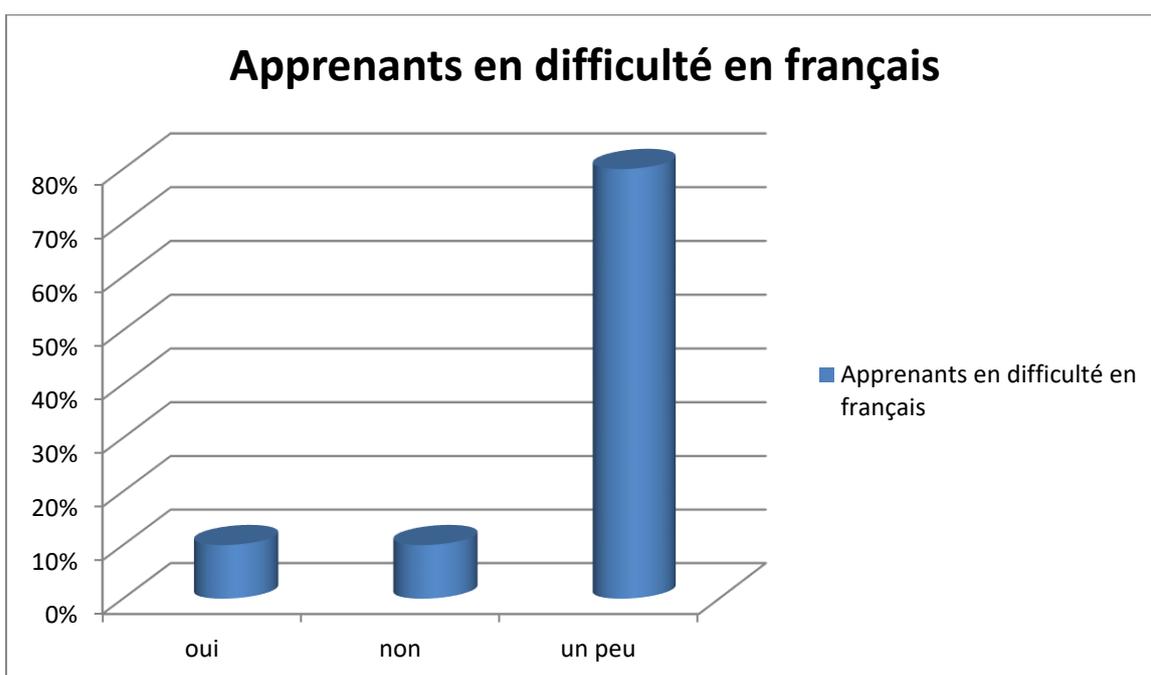
-non

-un peu

Tableau 01 : Nombre des apprenants qui sont en difficulté en français.

Réponse	Nombre d'apprenants	Fréquence en %
Oui	01	10
Non	01	10
Un peu	08	80
Total	10	100

Histogramme 01 :



Selon le tableau présenté ci-dessus, on remarque que la majorité écrasante des apprenants (08 apprenants sur 10, c'est-à-dire 80% de l'ensemble) disent qu'il sont peu de difficulté en langue française. C'est-à-dire parfois ne parviennent pas à s'exprimer en français, ou il n'arrive pas à comprendre.

Tandis que 10% des apprenants interrogés, répondaient par oui (ce qui veut dire qu'ils ont des difficultés énormes en français ; le même nombre d'élèves (02) n'ont pas des problèmes en français.

Question02 :

Est-ce que votre enseignant(e) parle :

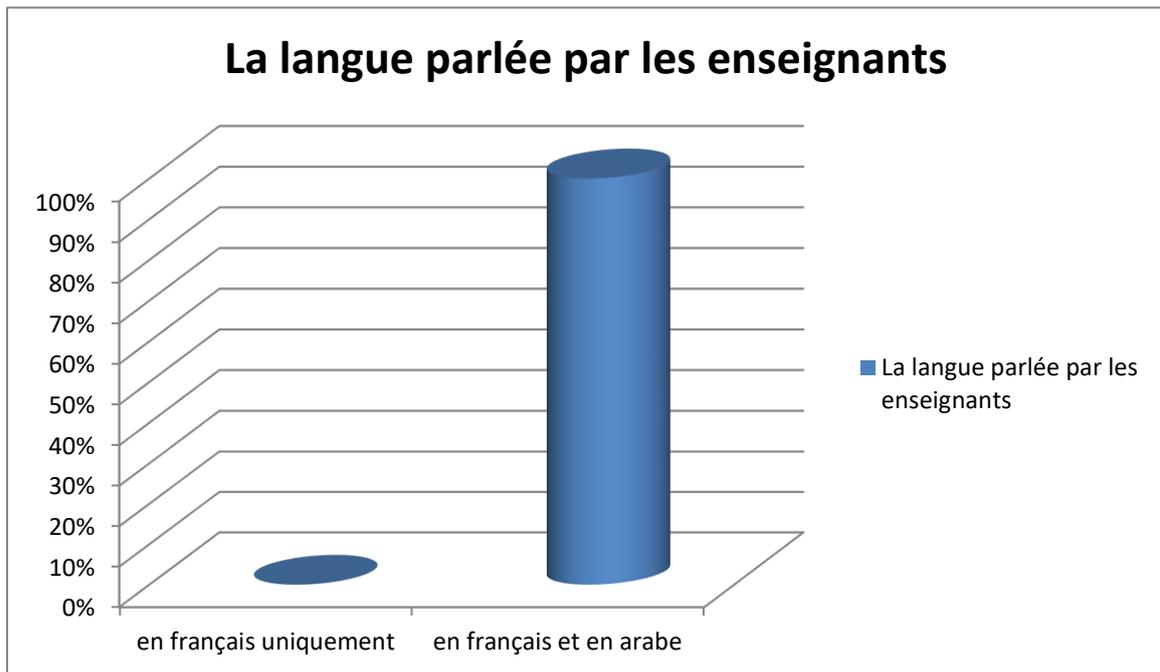
-uniquement en français.

-en français et en arabe.

Tableau 02 : La langue parlée par les enseignants.

Réponse	Nombre d'apprenants	Fréquence en%
En français uniquement	00	00
En français et en arabe	100	100
Total	10	100

Histogramme 02 :



D'après ces résultats, on remarque que tous les apprenants ont répondu que leurs enseignants alternent les deux codes (arabe/français) au sein de la classe. Ce qui signifie que l'alternance codique est toujours présente dans les classes de FLE.

Question03 :

Comprenez-vous l'enseignant (e) lorsqu'il (elle) parle uniquement en français ?

-oui.

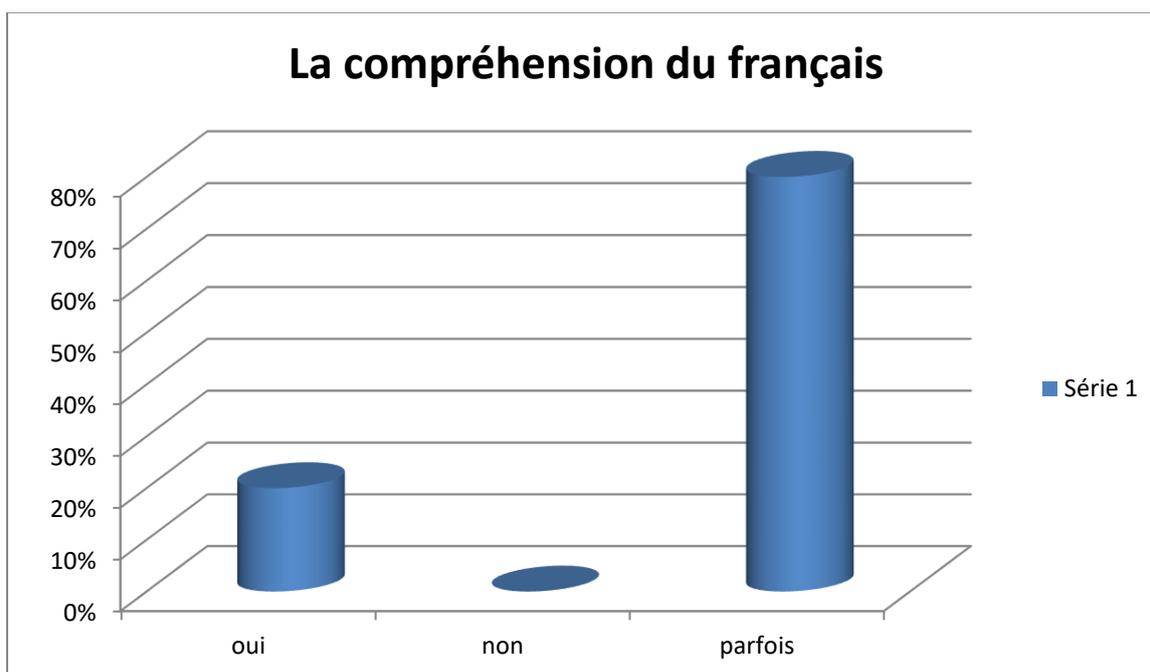
-non.

-parfois.

Tableau 03 : La compréhension du français.

Réponse	Nombre d'apprenants	Fréquence en %
Oui	02	20
Non	00	00
Parfois	08	80
Total	10	100

Histogramme 03 :



Commentaire :

Les réponses obtenues montrent que la majorité des apprenants (80%) ne comprennent que parfois lorsque l'enseignant parle en français uniquement, ils se trouvent en difficulté pour comprendre tout le message transmis qu'en français. Alors ils demandent une explication ou une clarification. En revanche une minorité (20%) a répondu par oui (c'est-à-dire que ces élèves arrivent à comprendre quand leurs enseignants parlent uniquement en français).

Question 04 :

Est-ce que l'enseignant (e) vous permet d'utiliser votre langue maternelle (l'arabe) de temps en temps ?

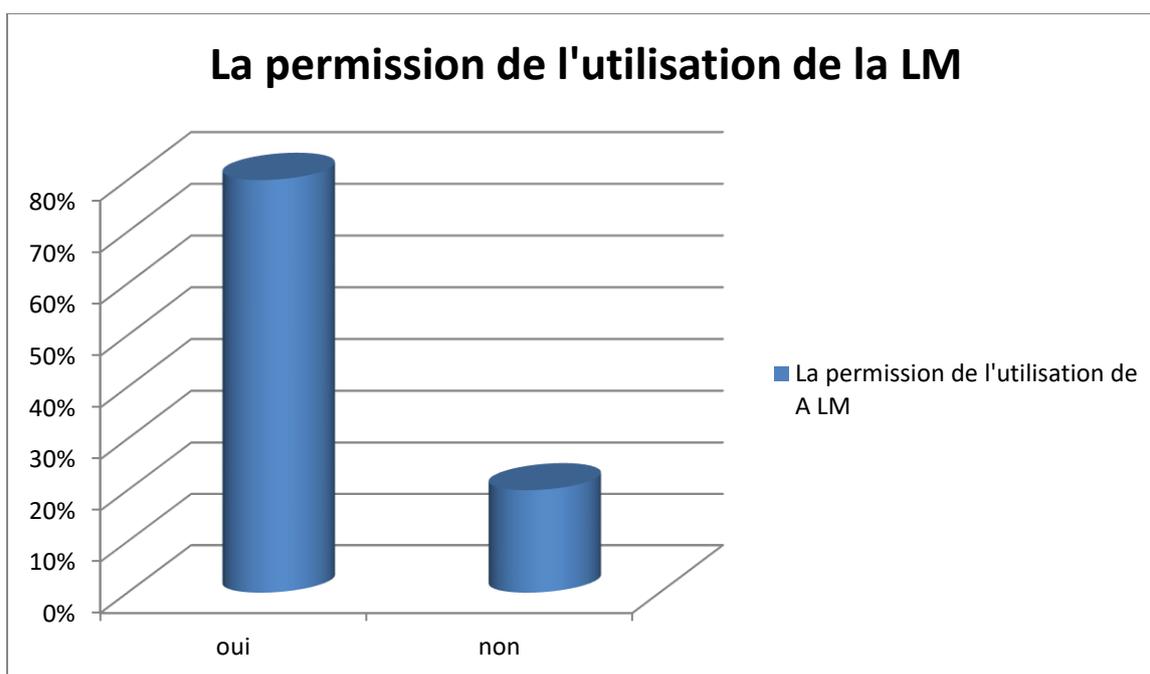
-oui.

-non.

Tableau 04 : La permission de l'utilisation de la langue maternelle.

Réponse	Nombre d'apprenants	Fréquence en %
Oui	08	80
Non	02	20
Total	10	100

Histogramme 04 :



Les résultats obtenus montrent que la majorité des apprenants a affirmé que leurs enseignants leur autorisent l'emploi de la langue maternelle en classe lors des interactions, généralement c'est pour répondre ou poser des questions quand ils n'arrivent pas à comprendre un mot, une expression, ou une consigne.

Par contre, une minorité qui se compose de deux apprenants sur 10 (20%) répondait par « non », ils disent que leurs enseignants interdisent toute sorte d'emploi de la langue arabe en classe, ce qui gêne ces apprenants qui finissent par ne plus participer car ils ne trouvent pas les mots en langue cible.

Question 05 :

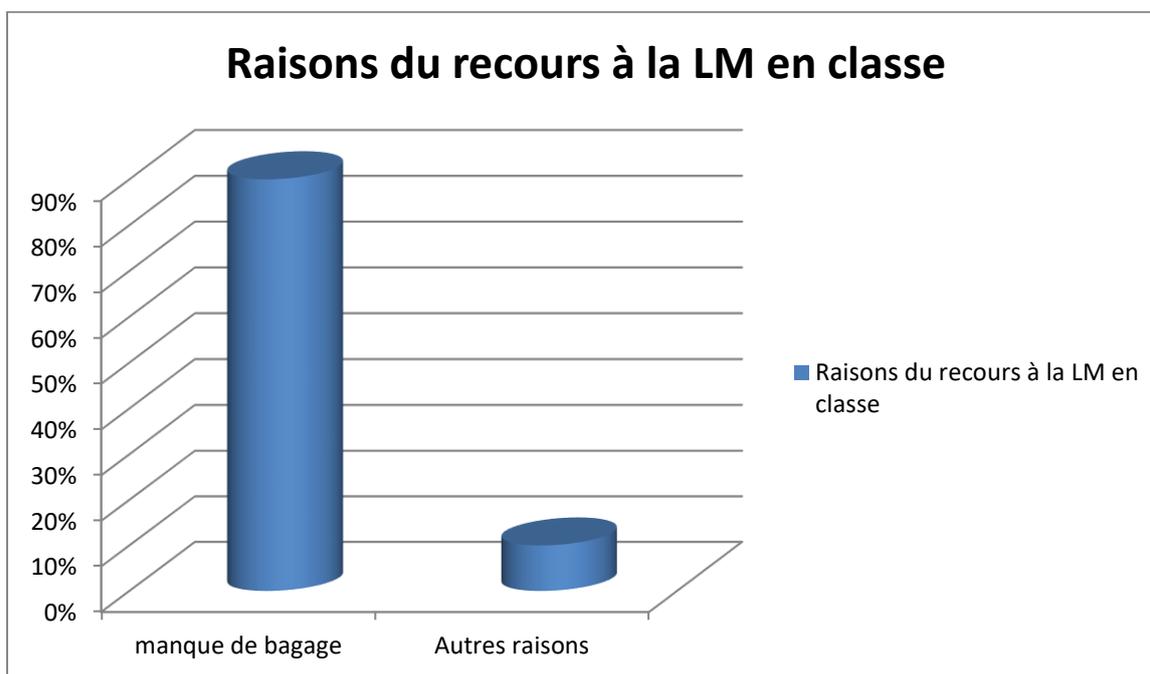
Pour quelle(s) raison(s) avez-vous recouru à la langue arabe en classe ?

- vous n'arrivez pas à dire le(s) mots ou l'expression en français.
- Autres raisons. (Lesquelles ?)

Tableau 05 : Raison(s) du recours à la LM en classe.

Réponse	Nombre d'apprenants	Fréquence en %
Difficile de dire le mot ou l'expression en français	09	90
Autres raisons	01	10
Total	10	100

Histogramme 05 :



Selon les résultats obtenus, 90% des apprenants interrogés ont recours à la langue maternelle par manque de bagage linguistique ; lorsqu'ils n'arrivent pas à trouver un mot ou à formuler une phrase en français, ils utilisent la langue maternelle pour transmettre leur message.

Un seul apprenant a choisi « autres raisons », mais il n'a pas pu expliquer quelles sont ces autres raisons qui le poussent à utiliser la langue maternelle. On a pensé qu'il n'avait pas compris la question, mais en la reformulant il a confirmé qu'il a bien compris la question mais il n'arrive pas à trouver les mots pour formuler sa réponse, et il refuse aussi de répondre en arabe. On a supposé que cet apprenant est en difficulté mais il a une grande volonté d'apprendre le français ; c'est pour cela qu'il préfère soit de répondre en français, soit de ne pas participer carrément s'il ne trouve pas les mots pour s'exprimer.

Question 06 :

Est-ce que vous trouvez utile que votre enseignant (e) parle en français et en arabe ?

-Oui.

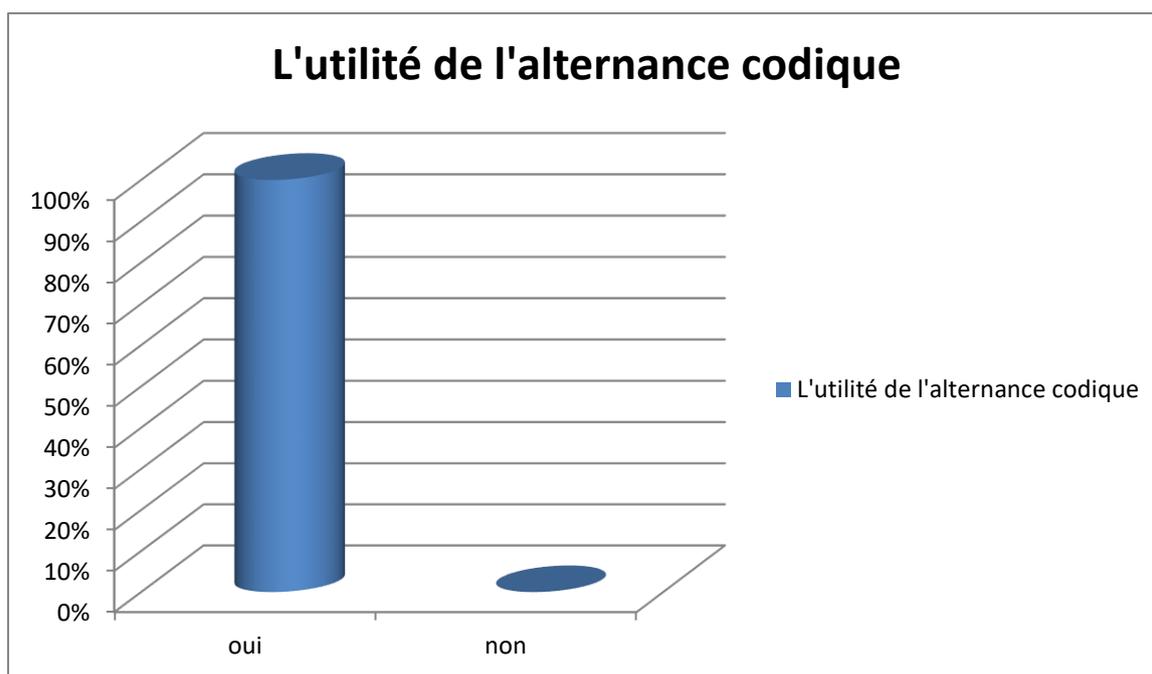
-Non.

Si oui, dans quel cas ?

Tableau 06 : L'utilité de l'alternance codique.

Réponse	Nombre d'apprenants	Fréquence en %
Oui	10	100
Non	00	00
Total	10	100

Histogramme 06 :



On remarque d'après les réponses obtenues, que tous les apprenants sont d'accord à propos de l'utilité de l'alternance codique de la part de leurs enseignants. Ils justifient leur point de vue par le fait qu'ils préfèrent que leurs enseignants recourent à la langue maternelle s'ils n'assimilent pas le message, ou pour expliquer des notions difficiles et cela afin d'éviter l'ambiguïté et de leur faciliter la tâche ce qui va sûrement les motiver et favoriser l'apprentissage de la langue cible.

10- Corrélation des résultats

Après l'analyse des réponses des enseignants au questionnaire, nous avons fait une comparaison entre les résultats obtenus et ce que nous avons remarqué durant les séances d'observations et aussi les réponses des élèves durant l'entretien.

Alors nous avons constaté une certaine contradiction dans les réponses des enseignants.

Nous allons les présenter ci-dessous ; il y en a :

-Ceux qui ne recourent pas à la LM en classe, mais qui adoptent l'alternance codique comme une des stratégies communicatives lors de la présentation de leurs cours et pensent que l'emploi de la LM peut créer un climat favorable à l'enseignement du FLE ; ce qui pourrait avoir un impact positif sur les apprentissages des élèves.

- Ceux qui confirment qu'ils utilisent la LM en classe, mais ils considèrent que l'alternance des deux langues (arabe/français) a un effet négatif.

-Ceux qui ont répondu qu'ils n'emploient pas la LM pendant le cours, mais qui pensent (question 7) que le recours à la LM est un moyen d'explication.

De plus il y a certains enseignants qui ont répondu par non à la question n°4 :

Avez-vous recouru à la langue maternelle dans vos classes :

-oui.

-non.

Si oui, expliquez pourquoi

Mais l'observation de classe et les réponses des apprenants à la question :

Est-ce que votre enseignant(e) parle : -uniquement en français ou en français et en arabe.

Prouvent le contraire : 100% ont dit que leurs enseignants parlent en français et arabe.

Donc, ces mêmes enseignants se contredisent vu qu'ils recourent à la LM au sein de la classe.

Et concernant leurs réponses à la question 10, les enseignants ne sont pas unanimes quant à l'autorisation ou l'interdiction de l'inspecteur de l'emploi de la LM en classe. Il y avait ceux qui ont répondu qu'il les autorisait à y recourir dans certains cas, comme dans les situations de blocage ou pour expliquer un mot difficile. Alors que d'autres ont répondu qu'il leur interdisait le recours à la LM carrément quel que soit le motif.

Mais ce qui a attiré notre attention c'est que ces enseignants travaillent dans la même circonscription et avec le même inspecteur alors que leurs réponses se diffèrent.

Conclusion

L'analyse des résultats des trois outils méthodologiques auxquels nous avons recouru nous permet de mieux comprendre le phénomène de l'alternance codique dans les classes de FLE. D'après les résultats obtenus, nous avons constaté que l'utilisation de la langue maternelle durant les interactions entre apprenant-enseignant est inévitable.

L'apprenant emploie sa langue maternelle (en l'occurrence l'arabe) afin de s'assurer qu'il a correctement transmis son message ; cela lui permet de se sentir en sécurité ce qui va avoir un impact positif sur son apprentissage. Le recours à la LM, pour lui, est la seule issue pour remédier au problème des mots et d'expressions qui lui échappent.

L'enseignant, de sa part, se trouve obligé d'alterner les deux langues pour que ses apprenants assimilent mieux son message, ce qui favorisera leur apprentissage et facilitera l'interaction en classe. Généralement, cela se fait à la demande des apprenants lorsqu'ils ne comprennent pas un mot ou une expression.

En somme, on peut dire que ce phénomène langagier se diffère d'une classe à l'autre selon le niveau des élèves et le type d'activité exercé en classe. Il a certainement un impact positif sur l'apprentissage d'une langue étrangère si on l'exploite correctement et d'une manière raisonnée.

Conclusion générale

Pour conclure notre travail de recherche, nous pouvons dire que la LM en Algérie, et particulièrement dans le cycle moyen, est une réalité à laquelle on ne peut se soustraire dans une classe de langue.

Nous avons confirmé sa présence à travers l'enquête que nous avons effectuée dans les différents établissements de cycle moyen. Les données recueillies montrent que les enseignants ainsi que leurs élèves font le recours à la LM et vont à l'encontre de ce qui est recommandé par les inspecteurs qui insistent sur son élimination pour garantir l'autonomie de l'apprentissage de FLE.

En outre, nous avons constaté que le recours à la langue première est une arme à double tranchant. Cela dépend de son utilisation ; elle peut jouer un rôle incontournable qui aide à l'apprentissage du FLE surtout dans les classes de niveau débutant ou intermédiaire dans le cas où elle est utilisée pour garantir une intercompréhension entre l'enseignant et ces apprenants ; elle peut également permettre de remédier à certaines lacunes dont souffrent les apprenants, de résoudre des situations d'ambiguïtés ou de blocage et d'aider les élèves à surmonter les obstacles rencontrés en classe et de créer une relation de confiance entre l'élève et son enseignant.

Mais son emploi démesuré peut affecter négativement l'apprentissage du FLE surtout si l'élève s'habitue à recourir tout le temps à la LM sans fournir d'efforts en langue étrangère ce qui va constituer un obstacle aux développements des compétences langagières en LE et entraîner des problèmes d'interférences.

Donc c'est à l'enseignant d'assumer cette responsabilité de gérer l'utilisation de la LM en sein de sa classe tout en traçant des limites de son usage, c'est-à-dire il doit suivre une stratégie bien précise dans le sens de ne pas interdire ni d'exagérer, comme le signalent (Malleet Moore 1997 : 72) « *tolérance ne rime pas avec laissez-faire* ».

En guise de conclusion, nous pouvons dire qu'au lieu de nier la vérité de la présence de l'alternance codique qui résulte de l'interaction entre l'arabe et le français en classe de FLE, il vaut mieux donc savoir l'utiliser à bon escient comme l'une des stratégies d'enseignement/apprentissage dans le but d'aider l'élève à construire des compétences en FLE et de se détacher progressivement de sa langue maternelle, c'est ainsi qu'avec le temps l'apprenant aura de moins en moins besoin de recourir à la LM.

Pour finir nous espérons qu'à travers ce travail nous avons pu montrer la forte présence de l'alternance codique qui est une conséquence de la richesse linguistique de notre pays, bien que certains enseignants nient cette réalité.

Ainsi, nous voyons qu'il est temps d'arrêter de considérer le recours à la LM comme un élément perturbateur ou une marque d'incompétence mais d'accepter cette réalité et d'utiliser l'alternance codique d'une façon raisonnée pour optimiser l'apprentissage du FLE. Cela nécessite bien sûr l'organisation de stages de formation consacrés à l'emploi de l'alternance codique dans l'enseignement au profit des enseignants parce que la plupart d'entre eux ignore les rôles qu'elle peut remplir et les bénéfices qu'elle peut apporter dans la classe de langue.

Bibliographie

Ouvrages théoriques

- **Castellotti, V**, *La langue maternelle en classe de langue étrangère*, Paris : CLE international, 2001.
- **Castellotti V. Moore D**, *Représentations sociales des langues et enseignements*, Conseil del'Europe, Strasbourg, 2002.
- **Causa, M**, *L'alternance codique dans l'enseignement d'une langue étrangère Stratégies d'enseignement bilingue et transmission de savoir en langue étrangère*, Berne Peter Lang, 2002.
- **Ehrhart. S**, *L'alternance codique dans le cours de langue : le rôle de l'enseignant dans l'interaction avec l'élève*, Sarre, 2003.
- **Hamers, F et Blanc, M.**, *Bilingualité et bilinguisme*, P, Margada, Bruxelles, 1983.
- **Lüdi, G. & PY, B.** *Etre bilingue*, (nouvelle édition), Bern, PETER LANG, (2003).
- **Queffélec A, Derradji Y, Debov V, Smali D, Dekdouk Y et Benchefra**, 2002, *le français en Algérie, lexique et dynamique des langues*, édition Duc lot. Séminaire, « le projet pédagogique », présenté par Mme Tatah.
- **Taleb-Ibrahimi, K.** *De la créativité au quotidien, le comportement langagier des locuteurs algériens*, In. Billiez, J. « *De la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme* ». Grenoble : Lidilem. (1998).
- **Taleb-Ibrahimi, K.**, *Les Algériens et leur(s) langue(s). Eléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*, Alger : El Hikma (1997).

Revue et articles :

- **BENAMAR, Rabéa.** « La langue maternelle, une stratégie pour enseigner/apprendre la langue étrangère », *Multilinguale*, mis en ligne le 03 juin 2014.
- **CASTELLOTTI, Veronique,** « *D'une langue à d'autres, pratiques et représentations* ». Rouen : Presses universitaires, 2001, p19.
- **CASTELLOTTI, Veronique.** « Langue étrangère et français en milieu scolaire : didactiser l'alternance ? Etude de linguistique appliquée », 1997, 108 : 401 -410.
- **CICUREL, Francine.** « Schéma facilitateur et métalangage dans l'apprentissage d'une langue étrangère ». In *Cahiers du Français Contemporain* n° 1, 1994 : 103-118.
- **CHAKER, Salem.** « Berbère aujourd'hui », Paris, l'harmattan, 1989, P.05
- **DABENE, Louise.** colloque DE CERISY : LE CITOYEN DE DEMAIN ET LES LANGUES (la dimension politique de l'apprentissage des langues), *Centre de didactique des langues, Université de Grenoble III.*
- **KATEB, Yacine.** « interview Jeune Afrique », 26 mars 1967, 11° 324, c'est nous qui soulignons.
- **LAHLAH, Mouna.** « *l'alternance codique chez les apprenants algériens de 6ème année primaire dans le cours de français langue étrangère* », SYNERGIE ALGERIE N°5-2009.
- **MAARFIA, Nabila.** « *L'Alternance codique en classe de français en deuxième année primaire : Entre fonction communicative et fonction didactique*, Synergies Algérie n° 2 - 2008 pp. 93-107.
- **MACKEY, William Francis.** « *Bilinguisme et contact des langues.* » Edition Klincksieck : Paris, 1976. P.414.
- **MOORE, Danièle.** « Une didactique de l'alternance pour mieux apprendre ? », *Ela. Études de linguistique appliquée* 2001/1 (no 121), p. 71-78.
- **SEBAA, Rabeh.** « Culture et plurilinguisme en Algérie. » In: TRANS. Internet-Zeitschrift für Kulturwissenschaften. No. 13/2002.
- **SELINKER, Larry.** « Interlanguage », *International Review of Applied Linguistics* X-3, 1992, 209-231.

- **VOGEL, Klaus.** « *L'Interlangue, la langue de l'apprenant* », traduit de l'allemand par Jean-Michel BROCHEE et Jean-Paul CONFAIS. Toulouse : PUM.1995. P. 20

Les dictionnaires

- **Cuq J.-P.** « *Dictionnaire de didactique de français. Langue étrangère et seconde* ». Paris : CLE international, 2003.
- **Dubois J. et Al.** *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, ed. la Rousse, 1994.
- **Galisson R., et Coste D.** *Dictionnaire de didactique des langues*, hachette, 1976.

Mémoires et thèses

- Boubeker.R, *L'impact de la langue maternelle sur l'acquisition du FLE*, mémoire de magister, Université demahamedkhider – Biskra, 2015.
- Maarfia, N : « *La langue maternelle en classe de langue étrangère en classe de français en deuxième année primaire : contribution à l'étude des alternances codiques* », Thèse Magister, université d'Annaba, 2007, p. 173
- Sabeg.W, *Le recours à la langue maternelle dans les cours de français au cycle moyen. Aide ou Obstacle à l'apprentissage?*, mémoire de magister, Université Mentouri de Constantine, 2010

Sitographie

- Koutsostathis. Georges, L'utilisation de la langue maternelle en classe de FLE, in : Rapport de stage [En ligne], Université de Rouen, 2015, P.25, disponible sur http://www.academia.edu/11830231/L_Utilisation_de_la_langue_maternelle_en_classe_de_FLE
- <http://www.djazairiss.com/fr/elwatan/361119>
- Philippe Mijon, « En quoi la notion d'interlangue est-elle utile au professeur FLE ? » 19 février 2011. <http://www.fle-philippemijon.com>. Le site a comme thème *Français Langue Étrangère (FLE)*.

Document officiel

- Documents d'accompagnement des nouveaux programmes de français, 1^{ère} Année Moyenne, Alger : Office National des Publications Scolaires, 2005. (P35).

Annexes

1- Questionnaire destiné aux enseignants :

Université 8 MAI 1945- Guelma
Faculté des lettres et langues
Département des lettres et de la langue française

Questionnaire destiné aux enseignant(e)s de quatrième année moyenne

Dans le cadre d'une recherche relative à l'enseignement /apprentissage du FLE en Algérie, nous vous prions de bien vouloir répondre au questionnaire ci-dessous et nous vous assurons que toutes les réponses resteront confidentielles.

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.

1-Vous possédez :

- moins de 5 années d'expérience professionnelle.
- une expérience professionnelle qui va de 5 à 10 années.
- une expérience professionnelle qui va de 10 à 15 années.
- plus de 15 années d'expérience professionnelle.

2-Considérez-vous que vos élèves (en français) aient un niveau :

acceptable ?	passable ?	en dessous de la moyenne ?
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

3- Quand vous posez des questions, les réponses de vos élèves sont :

- en français uniquement.
- en arabe et en français

4-Avez-vous recouru à la langue maternelle dans vos cours :

- Oui
- Non

Si oui :

Expliquez pourquoi?

.....
.....

5-Vous vous servez de la langue maternelle.

- rarement.
- parfois.
- assez souvent.
- souvent.

6- L'alternance des deux langues (français/ arabe) peut-elle créer un climat favorable à l'enseignement du FLE ? Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....
.....

7- Le recours à la langue maternelle est-il pour vous un moyen pour :

- a- expliquer ?
- b- relancer l'interaction (avec les élèves) ?
- c- autre :

8-Est-ce-que l'alternance codique est l'une des stratégies communicatives qu'adoptent les enseignants de la langue française ?

-Oui

-Non

9- Pensez-vous que l'usage de l'alternance des deux langues (français/arabe) lors des échanges verbaux avec les élèves puisse avoir :

- Un impact positif

- un impact négatif
(Sur l'apprentissage du FLE)

Justifiez votre réponse :

.....
.....
.....

10- L'inspecteur autorise-t-il le recours à la langue maternelle lors des cours ?

-Oui

- Non

Si oui, dans quel cas ?

.....
.....
.....
.....

2- la grille d'observation de classe :

Séances		Fréquence du recours à la LM		
		Séance 01	Séance02	Séance03
	Rétablir l'ordre de la classe			
	Poser une question d'ordre personnel			
	Évaluer les réponses des élèves			
	Présenter une règle			
	Expliquer une expression/un mot			
	Donner des consignes			
	Faire passer un message			
	Clarifier			
	Corriger l'intercompréhension pour éviter le malentendu			

3- Les questions posées aux apprenants durant l'entretien

Question 01 : Est-ce que vous avez des difficultés en français ?

- Oui.
- Non.
- Un peu.

Question 02 : Est-ce que votre enseignant(e) parle :

- uniquement en français.
- en français et en arabe.

Question 03 : Comprenez-vous l'enseignante lorsqu'elle parle uniquement en français ?

- Oui.
- Non.
- Parfois.

Question 04 : Est-ce que l'enseignant(e) vous permet d'utiliser votre langue maternelle de temps en temps ?

- Oui.
- Non.

Question 05 : Pour quelle(s) raison(s) avez-vous recouru à la langue arabe en classe ?

- vous n'arrivez pas à dire le(s) mots ou l'expression en français.
- Autres raisons. (Lesquelles ?)

Question 06 : Est-ce que vous trouvez utile que votre enseignant (e) parle en français et en arabe ?

- Oui
- Non

Si oui : dans quel cas ?

.....

4- Les réponses des enseignants : échantillon

Questionnaire destiné aux enseignant(e)s de quatrième année moyenne

Dans le cadre d'une recherche relative à l'enseignement/apprentissage du FLE en Algérie, nous vous prions de bien vouloir répondre au questionnaire ci-dessous et vous assurons que toutes les réponses resteront confidentielles. reus
 Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.

1-Vous possédez :

- moins de 5 années d'expérience professionnelle.
- une expérience professionnelle qui va de 5 à 10 années.
- une expérience professionnelle qui va de 10 à 15 années.
- plus de 15 années d'expérience professionnelle.

2-Considérez-vous que vos élèves (en français) aient un niveau :

acceptable ?	passable ?	en dessous de la moyenne ?
		X

3- Quand vous posez des questions, les réponses de vos élèves sont :

- en français uniquement.
- en arabe et en français

4-Avez-vous recouru à la langue maternelle dans vos cours :

- Oui
- Non

Si oui :
 Expliquez pourquoi?
L'alternance Codique n'est pas la manifestation d'un manque de maîtrise de la langue, mais d'une compétence bilingue, personnellement je la considère comme une stratégie d'apprentissage et non pas comme faille.

5-Vous vous servez de la langue maternelle.

- rarement.
- parfois.
- assez souvent.
- souvent.

6- l'alternance des deux langues (français/ arabe) peut-elle créer un climat favorable à l'enseignement du FLE ? Pourquoi ?
Oui, toutes les recherches récentes considèrent que la réhabilitation de l'A. Codique en classe de langue apporte un regard nouveau sur la situation de l'enseignement et c'est prouvé sur le terrain par différents corpus.

7- Le recours à la langue maternelle est-il pour vous un moyen pour :

a- expliquer ?

b- relancer l'interaction (avec les élèves) ?

c- autre :

8- Est-ce-que l'alternance codique est l'une des stratégies communicatives qu'adoptent les enseignants de la langue française ?

-Oui

-Non

9- Pensez-vous que l'usage de l'alternance des deux langues (français/arabe) lors des échanges verbaux avec les élèves puisse avoir :

- Un impact positif

- un impact négatif

(Sur l'apprentissage du FLE)

Justifiez votre réponse :

L'Al. Codique est un processus qui intervient à tout moment dans une situation de communication, avec recours à la langue maternelle est en elle même une compétence

10- L'inspecteur autorise-t-il le recours à la langue maternelle lors des cours ?

-Oui

- Non

Si oui, dans quel cas ?

.....
.....
.....

Questionnaire destiné aux enseignant(e)s de quatrième année moyenne

Dans le cadre d'une recherche relative à l'enseignement /apprentissage du FLE en Algérie, nous vous prions de bien vouloir répondre au questionnaire ci-dessous et nous vous assurons que toutes les réponses resteront confidentielles.
Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.

1-Vous possédez :

- moins de 5 années d'expérience professionnelle.
- une expérience professionnelle qui va de 5 à 10 années.
- une expérience professionnelle qui va de 10 à 15 années.
- plus de 15 années d'expérience professionnelle.

2-Considérez-vous que vos élèves (en français) aient un niveau :

acceptable ?	passable ?	en dessous de la moyenne ?
		X

3- Quand vous posez des questions, les réponses de vos élèves sont :

- en français uniquement.
- en arabe et en français

4-Avez-vous recouru à la langue maternelle dans vos cours :

- Oui
- Non

Si oui :

Expliquez pourquoi?

Je fais le recours à l.M. quand il s'agit d'une situation de blocage, d'incompréhension, ou pour donner des consignes / conseils, et aussi permettre d'ordre dans la classe.

5-Vous vous servez de la langue maternelle.

- rarement.
- parfois.
- assez souvent.
- souvent.

6- l'alternance des deux langues (français/ arabe) peut-elle créer un climat favorable à l'enseignement du FLE ? Pourquoi ?

Oui, certainement le recours à langue maternelle peut créer une relation de confiance et l'élève se sent à l'aise et il peut s'exprimer sans être stressé.

7- Le recours à la langue maternelle est-il pour vous un moyen pour :

a- expliquer ?

b- relancer l'interaction (avec les élèves) ?

c- autre : *expliquer en cas de blocage, ou de malentendu.*

8- Est-ce que l'alternance codique est l'une des stratégies communicatives qu'adoptent les enseignants de la langue française ?

-Oui

-Non

9- Pensez-vous que l'usage de l'alternance des deux langues (français/arabe) lors des échanges verbaux avec les élèves puisse avoir :

- Un impact positif

- un impact négatif

(Sur l'apprentissage du FLE)

Justifiez votre réponse :

Car les nouvelles recherches favorisent l'alternance codique, une stratégie d'enseignement, parce que la langue française est une langue étrangère et l'élève se trouve toujours en difficulté.

10- L'inspecteur autorise-t-il le recours à la langue maternelle lors des cours ?

-Oui

- Non

Si oui, dans quel cas ?

Oui, dans le cas où il y a une situation de blocage.

Questionnaire destiné aux enseignant(e)s de quatrième année moyenne

Dans le cadre d'une recherche relative à l'enseignement apprentissage du FLE en Algérie, nous vous prions de bien vouloir répondre au questionnaire ci-dessous et vous assurons que toutes les réponses resteront confidentielles.

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.

1-Vous possédez :

- moins de 5 années d'expérience professionnelle.
- une expérience professionnelle qui va de 5 à 10 années.
- une expérience professionnelle qui va de 10 à 15 années.
- plus de 15 années d'expérience professionnelle.

2-Considérez-vous que vos élèves (en français) aient un niveau :

acceptable ?	passable ?	en dessous de la moyenne ?
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3- Quand vous posez des questions, les réponses de vos élèves sont :

- en français uniquement.
- en arabe et en français

4-Avez-vous recouru à la langue maternelle dans vos cours :

- Oui
- Non

Si oui :

Expliquez pourquoi?

Oui, j'utilise la langue maternelle (parfois) pour pouvoir transmettre le message, car le français reste une langue étrangère, et les élèves (apprenants) sont en cours dans un cycle purement l'apprentissage.

5-Vous vous servez de la langue maternelle.

- rarement.
- parfois.
- assez souvent.
- souvent.

6- l'alternance des deux langues (français/ arabe) peut-elle créer un climat favorable à l'enseignement du FLE ? Pourquoi ?

Oui, l'alternance des deux langues aide très bien à l'apprentissage.

7- Le recours à la langue maternelle est-il pour vous un moyen pour :

a- expliquer ?

b- relancer l'interaction (avec les élèves) ?

c- autre :

8- Est-ce-que l'alternance codique est l'une des stratégies communicatives qu'adoptent les enseignants de la langue française ?

-Oui

-Non

9- Pensez-vous que l'usage de l'alternance des deux langues (français/arabe) lors des échanges verbaux avec les élèves puisse avoir :

- Un impact positif

- un impact négatif

(Sur l'apprentissage du FLE)

Justifiez votre réponse :

L'utilisation de quelques mots en arabe (parfois) aide les apprenants à mieux s'exprimer, car l'apprenant s'il ne comprend pas ce que l'enseignant dit, il ne pourra pas s'exprimer.

10- L'inspecteur autorise-t-il le recours à la langue maternelle lors des cours ?

-Oui

- Non

Si oui, dans quel cas ?

En raison des obligations professionnelles, le recours à la langue maternelle avait... et aura un impact positif sur l'apprentissage. La toute première méthodologie d'apprentissage insistait sur l'utilisation de la traduction et avec le temps les chercheurs insistent sur l'utilisation (l'application) de plusieurs méthodologies à la fois pour un enseignement / apprentissage meilleur.

Questionnaire destiné aux enseignant(e)s de quatrième année moyenne

Dans le cadre d'une recherche relative à l'enseignement apprentissage du FLE en Algérie, nous vous prions de bien vouloir répondre au questionnaire ci-dessous et vous assurons que toutes les réponses resteront confidentielles.

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.

1-Vous possédez :

- moins de 5 années d'expérience professionnelle.
- une expérience professionnelle qui va de 5 à 10 années.
- une expérience professionnelle qui va de 10 à 15 années.
- plus de 15 années d'expérience professionnelle.

2-Considérez-vous que vos élèves (en français) aient un niveau :

acceptable ?	passable ?	en dessous de la moyenne ?
	X	

3- Quand vous posez des questions, les réponses de vos élèves sont :

- en français uniquement.
- en arabe et en français

4-Avez-vous recouru à la langue maternelle dans vos cours :

- Oui
- Non

Si oui :

Expliquez pourquoi?

Car les apprenants trouvent des difficultés à comprendre quelques termes même si le professeur s'explique en français.

5-Vous vous servez de la langue maternelle.

- rarement.
- parfois.
- assez souvent.
- souvent.

6- L'alternance des deux langues (français/ arabe) peut-elle créer un climat favorable à l'enseignement du FLE ? Pourquoi ?

Parfois, nous sommes obligés d'utiliser l'arabe pour transmettre une idée ou une information car l'apprenant est incompetent de comprendre tous les termes utilisés par l'enseignant.

7- Le recours à la langue maternelle est-il pour vous un moyen pour :

a- expliquer ?

b- relancer l'interaction (avec les élèves) ?

c- autre :

8- Est-ce-que l'alternance codique est l'une des stratégies communicatives qu'adoptent les enseignants de la langue française ?

-Oui

-Non

9- Pensez-vous que l'usage de l'alternance des deux langues (français/arabe) lors des échanges verbaux avec les élèves puisse avoir :

- Un impact positif

- un impact négatif

(Sur l'apprentissage du FLE)

Justifiez votre réponse :

Lorsque le professeur utilise l'arabe, l'apprenant ne peut pas apprendre des termes en français et bien sûr il ne va pas enrichir son vocabulaire

10- L'inspecteur autorise-t-il le recours à la langue maternelle lors des cours ?

-Oui

- Non

Si oui, dans quel cas ?

.....
.....
.....

Questionnaire destiné aux enseignant(e)s de quatrième année moyenne

Dans le cadre d'une recherche relative à l'enseignement apprentissage du FLE en Algérie, nous vous prions de bien vouloir répondre au questionnaire ci-dessous et vous assurons que toutes les réponses resteront confidentielles.
Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.

1-Vous possédez :

- moins de 5 années d'expérience professionnelle.
- une expérience professionnelle qui va de 5 à 10 années.
- une expérience professionnelle qui va de 10 à 15 années.
- plus de 15 années d'expérience professionnelle.

2-Considérez-vous que vos élèves (en français) aient un niveau :

acceptable ?	passable ?	en dessous de la moyenne ?
	<input checked="" type="checkbox"/>	

3- Quand vous posez des questions, les réponses de vos élèves sont :

- en français uniquement.
- en arabe et en français

4-Avez-vous recouru à la langue maternelle dans vos cours :

- Oui
- Non

Si oui :

Expliquez pourquoi?

.....

.....

.....

5-Vous vous servez de la langue maternelle.

- rarement.
- parfois.
- assez souvent.
- souvent.

6- L'alternance des deux langues (français/ arabe) peut-elle créer un climat favorable à l'enseignement du FLE ? Pourquoi ?

..... L'alternance des deux langues ne peut pas créer un climat favorable... car l'objectif est d'apprendre la langue française. Donc, l'enseignant doit... éviter même les explications en arabe, il peut utiliser d'autres moyens... comme les gestes, les photos et les vidéos.....

7- Le recours à la langue maternelle est-il pour vous un moyen pour :

a- expliquer ?

b- relancer l'interaction (avec les élèves) ?

c- autre :

8- Est-ce-que l'alternance codique est l'une des stratégies communicatives qu'adoptent les enseignants de la langue française ?

-Oui

-Non

9- Pensez-vous que l'usage de l'alternance des deux langues (français/arabe) lors des échanges verbaux avec les élèves puisse avoir :

- Un impact positif

- un impact négatif
(Sur l'apprentissage du FLE)

Justifiez votre réponse :

.... Cette alternance implique la juxtaposition, parce que chaque langue a...
ces règles morphologiques et syntaxiques

10- L'inspecteur autorise-t-il le recours à la langue maternelle lors des cours ?

-Oui

- Non

Si oui, dans quel cas ?

.....
.....
.....
.....

5- Liste des abréviations :

Abréviation	Signification
LM	Langue maternelle
LE	Langue étrangère
AC	Alternance codique
FLE	Français langue étrangère